





CIRDOC



OC0028789

88668657

PROJET

D'UN DICTIONNAIRE PROVENÇAL-FRANÇAIS

ou

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE D'OC,

ANCIENNE ET MODERNE,

SUIVI D'UN VOCABULAIRE FRANÇAIS-PROVENÇAL,

contenant :

- 1° Tous les mots des différents dialectes de cette langue que l'auteur a pu connaître ; leur prononciation figurée, leurs synonymes, leurs équivalents italiens, espagnols, portugais, allemands, etc., quand ils ont le même radical ; leurs définitions et leurs étymologies ;
- 2° Les radicaux avec l'indication des langues qui les ont fournis et la liste des mots qu'ils ont concouru à former ;
- 3° Les prépositions et les désinences, avec l'explication du sens qu'elles ajoutent aux radicaux ;
- 4° L'énumération des parties qui entrent dans la composition de chaque outil, instrument, meuble, machine, arme, habillement, etc.
- 5° Les provençalismes et gasconismes corrigés ;
- 6° Les origines des principales coutumes et institutions ;
- 7° Les dates des découvertes et des inventions les plus remarquables, avec le nom de leurs auteurs ;
- 8° Les noms provençaux, français et scientifiques des différents êtres dont se composent les trois règnes de la nature, avec l'indication des genres, des ordres et des classes auxquels ils appartiennent.

Précédé

D'une Grammaire qui contiendra un traité sur l'origine et la formation de la langue ; un traité sur l'orthographe, et un traité sur la prononciation, avec une notice bibliographique sur les ouvrages imprimés dans cette langue.

Soumis aux différentes Académies des provinces méridionales de la France.

PAR S. J. HONNORAT, D. MED.

BIBLIOTHEQUE ULYSSE BOISSIER



PROJET

PROJET DE LOI

D 284310

BIBLIOTHEQUE ULYSSE BOECHE

CBB 814-19



APRÈS trente années de recherches, je crois être parvenu au terme où je pourrai mettre la dernière main à un Dictionnaire de la langue provençale, dont l'utilité ne serait pas contestée, si la savante société à laquelle je viens en soumettre le plan, veut bien s'occuper un instant de son examen, m'éclairer de ses lumières et me diriger par ses conseils. Vous le savez tous, Messieurs, un auteur a ordinairement pour ses ouvrages la même faiblesse qu'un père éprouve pour ses enfants; il en exalte le mérite, il en rehausse les qualités, mais leurs défauts et leurs vices échappent facilement à ses regards. *Nul n'est bon juge dans sa propre cause*, est de toutes nos sentences proverbiales celle dont on peut faire une plus fréquente et plus juste application.

Si les auteurs les plus renommés, les plus instruits et les plus érudits ont besoin de conseils, ce secours ne serait-il pas d'une indispensable nécessité à celui qui n'a peut-être d'autre mérite que son amour pour le travail et un désir ardent de bien faire.

C'est donc à vous Messieurs, que je viens m'adresser, comme à des juges compétents, pour obtenir la solution de quelques difficultés qui m'embarrassent, établir certains principes dont l'observation ne pourra devenir obligatoire que lorsqu'ils auront reçu votre sanction, et pour vous demander, enfin, un jugement sur un ouvrage qui ne verra le jour qu'autant que vous l'en aurez jugé digne.

Faire le dictionnaire d'une langue fixée, est déjà une œuvre difficile, à cause de la variété de connaissances qu'il faut posséder pour pouvoir parler de tout pertinemment; pour adopter ou rejeter à propos, les mots dont un néologisme effrayant cherche à en grossir le vocabulaire, et pour donner aux définitions cette clarté souvent incompatible avec le laconisme qui doit régner dans ces ouvrages. Mais, si un dictionnaire dans lequel il n'y a qu'à ajouter ou retrancher quelques mots, corriger ou éclaircir quelques définitions, est difficile à faire, s'il exige des connaissances profondes et variées, que ne dira-t-on pas de la témérité de l'auteur qui, privé de ces avantages, ose proposer celui d'une langue qui n'a encore ni syntaxe, ni orthographe, ni mots fixés irrévocablement; celui en un mot qu'il faut créer, car on peut le dire en passant, et sans application particulière, ceux qui ont été publiés jusqu'à ce jour, peuvent

bien servir pour quelque chose à l'établissement d'un catalogue de mots , mais ils sont tout-à-fait inutiles et impuissans pour en fixer l'orthographe et en faire ressortir le génie.

Mon premier besoin est donc , pour justifier mon audacieuse entreprise , de vous faire connaître comment j'ai été amené à m'occuper du travail que j'ai l'honneur de vous soumettre aujourd'hui , et de vous dire qu'il ne fut entrepris , et long-temps continué , que pour mon usage particulier.

Né dans la partie la plus reculée du département des Basses-Alpes , et à peine âgé de six ans , lorsque la révolution de 1789 , en obligeant les ecclésiastiques à aller chercher chez des voisins , cette liberté de conscience que la patrie cessait de leur garantir , vint me priver , avec tous mes concitoyens , des seuls moyens d'instruction qui étaient à notre disposition et à notre portée ; leur éloignement fut cause que livré à moi même dans un âge où je ne connaissais d'autre langue que le dialecte du pays , je me vis forcé , malgré le vif désir que j'avais de m'instruire , d'interrompre des études à peine commencées. Ayant appris plus tard , qu'il existait un dictionnaire provençal-français , je me hâtai d'en demander un exemplaire , croyant y trouver le moyen de rendre mes idées en français , ainsi que les noms des choses que je savais en provençal , mais vain espoir. Le Vocabulaire en 2 vol. in 4. de 1785 , qu'on me procura , fut loin de satisfaire mon attente , car outre que ce dictionnaire ne contient qu'une partie des expressions d'Aix et de Marseille , et presque aucune de celles de la haute Provence , il laisse tout à désirer sous le rapport de l'exécution. N'espérant pas cependant de pouvoir en trouver un plus complet , je formai un volume de papier blanc , auquel je donnai la même pagination , et je commençai à y inscrire mes observations , mes corrections et mes additions ; voilà la première idée et l'origine de l'ouvrage que j'ai l'avantage de soumettre aujourd'hui à votre jugement.

Pendant plus de six années que je passai à Grenoble ou à Paris , pour étudier la médecine et l'histoire naturelle , je ne perdis jamais de vue la langue provençale , quoique je ne l'eusse considérée jusque là que comme un moyen , ou une espèce d'échelle pour arriver à la langue française. Je me procurai tous les ouvrages que je pus rencontrer sur les divers dialectes du Roman ; j'étudiai l'Espagnol , l'Italien et le Portugais qui en font partie , et je me convainquis avec tout le

monde , que ces diverses langues , ainsi que leurs idiômes , proviennent toutes d'une mère commune ; que les radicaux de l'une sont , en général , les mêmes que ceux des autres , et que le plus grand nombre des mots qui les composent ne diffèrent que par leurs désinences ; que la langue latine est la souche d'où elles sont toutes sorties : que l'Italien , l'Espagnol , le Portugais et le Catalan ayant de bonne heure adopté des règles fixes pour leur orthographe et leur syntaxe , borné leur vocabulaire , ont pris rang parmi les langues , tandis que le Provençal et ses divers dialectes , livrés à l'arbitraire , et l'on peut même dire à l'ignorance de leurs écrivains , n'ont été qualifiés que d'idiômes , quoiqu'ils offrent plus de régularité , plus d'ensemble et plus de philosophie qu'aucune des autres langues modernes.

Ce premier pas fait , et cette conviction acquise , le chaos orthographique qui m'avait frappé dans les différents auteurs qui ont écrit en provençal , me parut d'autant plus choquant , que j'entrevois , dès ce moment même , le moyen de le faire cesser. Une langue dérivée d'une autre , ou de plusieurs autres , me disais-je , doit avoir une orthographe certaine ; car il n'y a qu'à chercher quelles ont été les règles qui ont présidé à sa formation , voir quelles sont les soustractions , les additions , les transpositions et les changements de lettres qu'on a fait subir aux mots empruntés , pour reconnaître quelle doit être la véritable manière de les écrire.

Je ne m'étais occupé jusqu'alors , qu'à grossir le vocabulaire que j'avais sous les yeux , et j'étais en quelque sorte fier de l'avoir porté de quinze mille à plus de quarante cinq mille mots , quand je m'aperçus que ce que je regardais comme une richesse n'était à vrai dire , qu'un embarras de plus ; que cette foule de mots écrits de toutes les manières possibles , non seulement par des auteurs différents , mais souvent par la même plume , ne faisaient qu'augmenter la confusion : que la plupart de ces mots n'étaient que des altérations les uns des autres , et qu'il n'y avait plus moyen de s'y reconnaître si l'on n'en venait pas à l'application de la méthode déjà indiquée , c'est-à-dire , si l'on ne prenait pas l'étymologie pour guide ; car tous ceux qui se sont occupés des langues dérivées sont convaincus que ce n'est qu'à la clarté de ce flambeau que l'on peut marcher sans s'égarer , que ce n'est qu'à l'aide de ce fil qu'on peut se tirer du labyrinthe construit par les écrivains qui n'ont eu d'autre objet en vue , dans leur orthographe ,

que de figurer, par un fatras de lettres souvent inutiles, la prononciation de la localité dans laquelle ils écrivaient.

Mais avant que de pouvoir se livrer utilement à la recherche de l'étymologie des mots des langues dérivées, il faut déterminer quelles sont celles qui en ont été les mères, car ce n'est que dans celles-là qu'on doit en chercher et trouver les radicaux.

Pour ne rien donner à l'arbitraire, je partirai de ces trois points incontestés et incontestables :

1^o Que les Grecs ayant habité pendant long-temps le territoire de Marseille, ont dû y laisser beaucoup de mots de leur langue.

2^o Qu'à l'arrivée de César dans les Gaules on y parlait encore le Celte, qui était alors la langue naturelle de ses habitants.

3^o Enfin, que les Romains étant venus occuper notre pays, y exercèrent un despotisme qui s'étendit jusqu'à la langue qu'on y parlait, qu'ils parvinrent pour ainsi dire à anéantir, pour lui substituer la leur. (1) On sait qu'ils destituaient un fonctionnaire de l'emploi qu'on lui avait confié, si dans six mois il n'était pas en état d'entendre et de parler le latin. En fallait-il davantage pour que leur langue devint dominante, et pour qu'elle fit négliger celle qu'on y parlait avant, sans pouvoir cependant la faire oublier au point qu'il n'en restât beaucoup de mots, de ceux surtout dont on se servait rarement et qui désignaient des objets de peu d'importance? C'est de cette langue que, par des changements dont nous parlerons bientôt, la nôtre s'est formée, ce qu'il est bien facile de démontrer, quoique des auteurs très-recommandables aient prétendu que le provençal n'avait de commun avec le latin, que quelques mots qu'il lui avait empruntés.

Quand on veut connaître l'origine, la base fondamentale d'un idiôme quelconque, il faut en étudier les mots essentiels, ceux dont le plus pauvre ne saurait se passer, ceux enfin qui désignent les choses les plus importantes, les plus usuelles, celles de première nécessité; car il n'en est aucun, quelque borné qu'il soit, dans lequel on ne puisse exprimer par exemple, les idées de Dieu, Homme, Femme, Cheval, Chien, Pain, Vin, Viande, Père, Mère, etc. He bien ces mots qui figurent en première ligne dans tous les vocabulaires, qui

(1) Non solum jugum, verum etiam, linguam suam domitiis gentibus, per pacem societatis imponeret, St. August. de civit. dei. lib. 19. cap. 7.

sont fixés les premiers dans la mémoire des enfants, sont tous dérivés du latin dans notre langue, car :

De *Dius*, qu'on a dit pour *Deus*, on a fait par apocope et changement d'*u* en *ou*, **DIU**.

D'*Homo*, par le simple changement d'*o* en *e*, **HOM**.

De *Femina*, par la suppression de l'*i*, **FEM**.

De *Caballus*, par apocope, *cabal*, par le changement du *b* en *v* *caval*, et **CAVAU**, par celui de l'*l* en *u*; de *Canis*, par apocope **CAN**; de *panis*, **PAN**; de *Vinum*, **VIN**, de *caro*, *carnis*, **CARN**; de *Pater*, *patre*, par la suppression du *t* et le changement de l'*a* en *ai*, **PAIRE**; de *Mater*, *matre*, par les mêmes changements, **MAIRE**, etc. etc. Car en supprimant seulement la désinence des mots latins, on a déjà une grande partie des mots provençaux. Nous pourrions en citer plusieurs composés de phrases toutes latines, tels que *coumpanegear*, formé de *cum*, avec, de *pane*, pain, et d'*agere*; *ventresca*, composé de *ventris*, ventre, et d'*esca*, aliment, l'aliment pris du ventre, etc. Mais nous réservons ces preuves pour le traité sur la formation de la langue qui fera partie de notre grammaire.

Si par la même méthode on voulait connaître par exemple, quelle est la souche de la langue anglaise, on verrait que :

God, (gadge) Dieu, vient du saxon *god*, qui a la même signification: *Man*, (menne) homme, du saxon et du teuton *man*, m. s: *Woman*, (oulmenne) femme, du saxon *Thiman*, ou de *wife* (ouâife), épouse, et de *man*: *Horse*, (hôrse) cheval, du saxon *hors*: *Dog*, (dague) chien, du saxon *dog*, ou du teuton *dogge*: *Bread*, (bred) pain, du saxon *breod*: *Wine*, (ouâine) vin, du saxon *thinman*: *Meat*, (mîte) viande, du saxon *maete*: *Father*, (fâder) père, du saxon *fader*: *Mother*, (mâder) mère, de *mothor*, saxon.

D'où l'on conclurait inévitablement que la base de la langue anglaise est formée par les langues du Nord, et particulièrement par la Saxonne et la Teutonnie; quoiqu'elle se soit considérablement accrue ensuite, au dépend des modernes et surtout des Néolatines.

Si, comme on l'a dit, la langue provençale n'avait emprunté de la langue latine que des mots, elle serait supposée exister indépendamment de cette langue; et si elle existait, comment se ferait-il qu'elle eût manqué précisément des mots les plus usuels et même indispensables? Nous verrons qu'à l'égard de beaucoup d'autres elle n'a fait que

des emprunts, et on le reconnaîtra facilement soit par le peu d'importance des mots empruntés, soit parce que l'on concevra facilement qu'on pourrait aisément s'en passer.

Ce n'est pas devant vous MM. que je chercherai à démontrer par des citations fastidieuses, ce qu'il suffit d'indiquer, et ce dont vous êtes pleinement convaincus, c'est-à-dire, que de la langue latine dégénérée est sortie la Romance ou Romane, et de celle-ci la Catalane, l'Espagnole, l'Italienne, la Portugaise, la Provençale, la Langue-docienne, la Gasconne et la Française, toutes filles de la même mère, qui, dans les neuvième et dixième siècles différaient encore si peu entre-elles, qu'il est quelquefois difficile de les distinguer. Je renverrai les preuves de ce que je viens d'avancer, au traité de l'origine de la langue, mais je rappellerai cependant ici, en peu de mots, comment ces nouveaux idiômes se sont formés, parce que cela constitue une partie essentielle du travail que j'ai à vous soumettre.

Quoique le plus ancien document que nous possédions de la langue romane, soit le serment que Charles le Chauve et Louis le Germanique se prêtèrent mutuellement à Strasbourg, le 16 des Kalendes de mars, 842, il n'en est pas moins certain qu'elle existait déjà dans le sixième siècle, d'après des passages non équivoques de divers auteurs contemporains, tels que Grégoire de Tours, (552), St. Grégoire, (593), etc. Car une langue ne s'improvise pas, et puisqu'en 842, elle était déjà employée comme langue écrite, dans un acte aussi solennel, il fallait bien qu'elle fut parlée depuis long-temps.

L'ignorance et la barbarie qui suivirent de près la chute de l'empire romain, furent cause que la langue latine devint presque intelligible pour le peuple, à cause de la variété de formes que prennent les noms suivant les cas, de la diversité des régimes que certains verbes exigent, de la difficulté de reconnaître le genre des noms, etc. Mais si elle devint difficile à comprendre pour le plus grand nombre, presque tous furent dans l'impossibilité de la parler et de l'écrire correctement. C'est à cette époque que, pour obvier aux difficultés que présentait la langue latine savante, on chercha à établir le système des articles dont le Grec avait laissé une idée, d'où naquit la langue *Rustique, Vulgaire, Romane* ou *Romance*.

Ce fut par la combinaison des pronoms latins *ille, illa, illi, illæ*, et des prépositions *de* et *ad*, qu'on n'employa d'abord sans autre nécessité que pour indiquer le genre des noms, en disant *ille liber, illa*

tabula, de illo libro, de illa tabula. ainsi que: *ad illos libros, ad illas tabulas*, etc. que l'on forma les articles romans, *el, lo, la, los, las*, à *los, à las, de las, de los*, et ensuite les provençaux *lou, de lou ou doou, à lou, lous ou leis, de lous ou leis, das* pour *de las*, *al* pour *à lou*, *as* pour *als*, à *lous, eis*, etc. Dès qu'on eut trouvé un article pour chaque cas, on supprima les désinences qui en tenaient lieu, et voilà la langue romane, dont un très-grand nombre de mots sont pris du latin sans autre altération que cette suppression. C'est ainsi qu'ont été formés :

Abus,	d' <i>Abusus</i> .	Art,	d' <i>Artis</i> .
Accusar,	d' <i>Accusare</i> .	Can,	de <i>Canis</i> .
Action,	d' <i>Actionis</i> .	Cantar,	de <i>Cantare</i> .
Amic,	d' <i>Amicus</i> .	Cat,	de <i>Catus</i> .
Amar,	d' <i>Amare</i> .	Disputar,	de <i>Disputare</i> .
An,	d' <i>Annus</i> .	Divinitat,	de <i>Divinitatis</i> .
Argent,	d' <i>Argentum</i> .	Dur,	de <i>Durus</i> , etc.

La langue romane ayant supprimé les désinences par la raison que nous avons donnée, et pour réduire en même temps le nombre des syllabes, l'Apocope simple ou double, c'est-à-dire, la suppression d'une ou de plusieurs lettres, d'une ou de plusieurs syllabes à la fin des mots, devint l'instrument au moyen duquel on en fabriqua le plus grand nombre, car cette figure s'applique non seulement à presque tous les noms, mais encore à presque tous les verbes.

D'après le fréquent usage qu'on en a fait, la Syncope doit occuper le second rang parmi les figures de grammaire qui ont servi à la formation des langues néolatines; mais l'emploi de celle-ci tient à de plus hautes considérations que celle qu'on a donnée pour l'apocope des noms, elle est essentiellement liée au génie des nations.

L'habitude de syncoper et de tronquer les mots, est, chez les peuples, un caractère distinctif de barbarie. N'étant point organisés, ou manquant de l'instruction nécessaire pour apprécier le charme de l'harmonie, les hommes qui habitent des climats rudes, ou qui gémissent sous un despotisme avilissant, ne cherchent dans leur langage que la brièveté et même la rudesse. L'inverse arrive à l'égard des peuples libres et civilisés qui habitent sous un ciel tempéré: aussi Denina, T. 1. p. 50, fait-il observer que, si les peuples barbares, en emprun-

tant des mots aux nations civilisées les ont tronqués et syncopés au point de les rendre méconnaissables, les peuples instruits ont suivi une marche contraire. « Les mots scythiques, dit-il, en passant chez les grecs, tant asiatiques qu'euro péens, de monosyllabes sont devenus polysyllabes; ces mêmes mots en repassant du Sud au Nord, sont très-souvent redevenus monosyllabes ou dissyllabes, les uns par contraction, les autres par suppression ou retranchement. »

C'est par syncope simple ou double que se sont formés :

Ancora, du lat.	d' <i>Ancora</i> .	Tabla,	de <i>Tabula</i> .
Ama,	d' <i>Anima</i> .	Pluia,	de <i>Pluvia</i> .
Artera,	d' <i>Arteria</i> .	Ase, d' <i>asini</i> ,	<i>Asni, Aâne, Ase.</i>
Bibla,	de <i>Biblia</i> .	Desir, de <i>Desiderii</i> ,	<i>Desider</i> ,
Biliosus,	de <i>Biliosus</i> .		<i>Desidr, Desir.</i>
Camisa,	de <i>Camisia</i> .	Raça, de <i>Radicis</i> ,	<i>Radica Radça,</i>
Fabla,	de <i>Fabula</i> .		<i>Raça.</i>
Manicla,	de <i>Manicula</i> .	Aret, d' <i>Arietis</i> ,	<i>Ariet, Aret.</i>
Regla,	de <i>Regula</i> .		

La syncope peut se compliquer avec toutes les autres figures de grammaire et produire des mots quelquefois méconnaissables.

C'est ainsi que de CONSTANTINOPOLIS, on a fait par apocope *Constantinopol*, par une première syncope, *Constantipol*, par une seconde, *Constanpol*, par aphérèse, *Stampol*, et par métagramme, *Stanbol* ou *Stamboul*.

Du latin *parabola*, par suppression du *b*, *paraola*, dont on a fait *paraula*; de *paraola*, par syncope de l'*a*, les français ont fait *parola*, et parole, par le changement ordinaire de l'*a* final féminin, en *e* muet. Le verbe aurait fait *paraular*, qui trop long ou trop peu sonore a subi la syncope d'*au*, d'où *parlar*, qui nous est resté et qui a pour radical *parl*, dont les composés sont *parl-aire*, *parl-ota*, *des-parlar*, *parla-ment*, etc.

De *Superpellicium*, par apocope *superpellic*, ou *superpellis*, par métagramme du *p* en *b*, *suberpelis*, par métathèse de l'*r*, *subrepelis*, ancien mot languedocien, et par syncope du *b* et du premier *e*, *surpelis*. Le français a employé une syncope de plus, celle de l'*e*, et a dit *surplis*; de sorte que voilà encore un mot de six syllabes, réduit à deux. Nous verrons plus tard comment l'étude de ces transformations successives d'un même mot, peut servir à expliquer beaucoup de choses qui paraissent inintelligibles dans l'orthographe française.

En suivant toujours l'ordre d'importance des figures grammaticales,

nous croyons devoir placer ici la *Métagramme*, ou substitution d'une lettre à une autre.

On doit rapporter à deux causes principales les changements de lettres qu'on observe si fréquemment dans les langues dérivées, dont les mots ne diffèrent souvent de ceux de la langue mère, que par ce changement, par un *g* par exemple, mis à la place d'un *c* comme dans :

Amiga, pour <i>Amica.</i>		Formiga, <i>Formica.</i>
Lagryma, <i>Lacryma.</i>		

ou d'un *d* à la place d'un *t*, comme dans :

Amada, pour <i>Amata.</i>		Cadena, <i>Catena, etc.</i>
Roda, <i>Rota.</i>		

La première de ces causes est due à ce qu'on a cherché à imiter la prononciation des mots qu'on n'a empruntés ou qu'on n'a reçus que par tradition orale ; et la seconde , à l'organisation particulière des hommes de telle ou de telle contrée , qui fait qu'on prononce plus facilement certaines lettres , et qu'on les substitue aux autres surtout quand elles sont de même organe. On sait que dans chaque pays, que dans chaque dialecte, il y a des lettres de prédilection. Les Goths introduisirent dans l'Espagnol l'usage de changer le *b* en *v* : les Gascons ont adopté ce changement dans plusieurs mots ; c'est ainsi qu'ils disent, par exemple, même en français, *Le bent de vise*, pour le vent de bise ; *Allons à Balance pour y voire de von bin*, pour : *Allons à Valance pour y boire de bon vin* ; c'est pourquoi jouant sur les mots, Sealiger a dit, en parlant de ce peuple, *Eorum vivere, bibere est.*

Dans la Provence proprement dite on change volontiers et presque toujours l'*l* en *r*, comme dans :

Ourme, du lat. <i>Ulmus.</i>		Parpela, <i>Palpebra.</i>
Roussignouu, <i>Lusciniolus.</i>		Maraut, au lieu de <i>Malaut.</i>
Urlar, <i>Ulularo.</i>		Sarada, au lieu de <i>Salada</i> , etc.

Dans le dialecte de Barcelonnette, le *d* des participes et de plusieurs substantifs est changé en *y* grec, c'est ainsi qu'au lieu de :

Mountada, on dit <i>Mountaya.</i>		Pouada, <i>Pouaya</i> , etc.
Amada, <i>Amaya.</i>		

Les Espagnols ont souvent substitué l'*h* à l'*f*, disant :

Harina, pour <i>Farina.</i>	Hiel, pour <i>Fiel.</i>
Hambre, <i>Fam.</i>	Hijo, <i>Filius.</i>
Hermoso, <i>Formosus.</i>	Hija, <i>Filia, etc.</i>

Exemple que les Béarnais ont souvent imité et les Limousins quelquefois.

« Les langues dérivées se sont formées de deux manières, dit De-nina, en s'enrichissant des mots, des autres par l'ouïe ou par la vue, c'est-à-dire, par tradition orale ou par écrit. »

On sent que l'orthographe de ceux qui n'ont été transmis que par tradition orale, doit s'être considérablement altérée, car la plupart de ceux qui ont voulu les écrire, sans autre règle que celle de la prononciation, variable à l'infini, ont dû employer des lettres différentes, celles qu'ils ont jugées les plus propres à produire le son qu'ils voulaient rendre. Cette étude, comme nous le ferons remarquer dans le raité de la prononciation, pourra être de quelqu'utilité pour retrouver la manière de prononcer, des latins. Tout porte à croire, par exemple, qu'ils n'articulaient pas aussi fortement l'*l*, dans les mots *filia, familia, folia*, que nous le faisons, car, dans le cas contraire, les divers idiômes qui leur ont emprunté ces mots par tradition orale, se seraient bornés à les écrire comme eux; mais il paraît qu'ils mouillaient fortement l'*l*, et que c'est pour imiter ce son que les Troubadours ont interposé une *h* entre l'*l* et la voyelle suivante: *familha, filha, fuelha*, orthographe que nous avons adoptée, ainsi que les Portugais; les Italiens, pour imiter le même son, ont écrit, *figlia, famiglia, foglia*; les Espagnols ont employé deux *ll*, en général, dans la même intention; les Portugais ont dit *filha, et folha*; les Français *fille, famille, feuille*; mais tous ces mots, quoiqu'écrits diversement, quand ils sont prononcés par un habitant du pays, rendent le même son, qui est probablement celui qu'on a voulu imiter. celui que les latins faisaient entendre quand il les articulaient.

Il en est de même des participes et des adjectifs en *ata*; pourquoi les Provençaux, les Espagnols et les Portugais auraient changé le *t* de cette terminaison en *d*, si l'imitation de la prononciation ne les y avait pas forcés. Les Italiens ont conservé le *t*, mais il ne le prononcent pas aussi dur que nous. Il paraît que le son que les Latins

donnaient à cette lettre, dans cette position, était doux et approchant de celui du *d*.

Il est facile de concevoir, d'après ce court aperçu, pourquoi l'on trouve tant de lettres employées les unes pour les autres.

La Métathèse, ou transposition de lettres, se rencontre assez fréquemment, sans qu'on puisse en assigner d'autre cause, ou d'autre raison, que l'euphonie, ou la facilité plus ou moins grande que certains peuples ont à prononcer d'une manière plutôt que d'une autre.

C'est par l'emploi de cette figure que se sont formés :

Berlan, du fr. <i>Brelan</i> .	Escafat, du prov. d' <i>Esfacat</i> .
Subre, du latin <i>Super</i> .	Tron, du grec (<i>Bronté</i> .)
Troupa, <i>Turba</i> .	Rossa, de l'angl. <i>Horse</i> .
Hier, <i>Heri</i> .	Pot, de l'Allem. <i>Topf</i> .

L'Aphérèse, ou retranchement d'une lettre ou d'une syllabe au commencement d'un mot, se présente rarement et la raison qu'en donne le savant Denina, nous paraît concluante :

« C'est par la difficulté que l'organe des Gaulois rencontrait à articuler les mots latins, que cette langue conserva si fermement l'initiale des mots tandis qu'elle perdit les finales. Le peuple, tachant avec soin et avec peine de prononcer les mots qu'il apprenait, articulait les premières lettres : mais on dirait que l'haleine lui manquait dans les suivantes pour les proférer entièrement. »

C'est par aphérèse qu'ont été formés les mots suivants :

Poustema, du gr. (<i>Apostéma</i> .)	Rampa, du lat. <i>Crampus</i> .
Boutiga, (<i>Apothéké</i> .)	Patta, <i>Epacta</i> .
Riz, (<i>Oruza</i> .)	Escur, <i>Obscurus</i> .
Er, du lat. <i>Aer</i> .	Tisana, <i>Ptisana</i> .
Ord, <i>Sorditus</i> .	Saume, <i>Psalmus</i> .
Phlhisis, <i>Tisia</i> .	Cros, <i>Scrobs</i> .
Tavi, <i>Atavus</i> .	Roumage, béarn, de <i>Froumage</i> . <i>pr</i> .
Banc, <i>Abacus</i> .	Roument, <i>Froument</i> .
Diamant, <i>Adamas</i> .	Resquet, <i>Fresquet</i> .
Jour, <i>Diurnum</i> .	Ret, <i>Fret</i> .
Rouqueta, <i>Eruca, Eruquetta</i> .	Raigna, d' <i>Aragna</i> .

La Prosthèse, ou addition d'une lettre au commencement d'un mot, sans en changer le sens, a contribué à la composition d'un grand nombre, tels sont :

Apruna, du lat. <i>Prunum</i> .	Blessar, du lat. <i>Lædere</i> .
Abricot, <i>Bericocum</i> . b. la.	Brusc, <i>Ruscus</i> .
Ameirar, <i>Maturare</i> .	Clap, <i>Lapis</i> .

Canard, du lat.	<i>Anas.</i>	Gansa, du lat.	<i>Ansa.</i>
Dourga,	<i>Ora.</i>	Sombre,	<i>Ombra.</i>
Baurada,	<i>Aurata.</i>	Tarir,	<i>Arere.</i>
Esprit,	<i>Spiritus.</i>	Carcassa,	<i>Arca, arcacea.</i>
Escabeou,	<i>Scabellum.</i>	Flattar,	<i>Lactare.</i>
Espina,	<i>Spina.</i>	Serai,	<i>Ero.</i>
Escala,	<i>Scala.</i>	Trica,	<i>Ridica.</i>
Estudi,	<i>Studium.</i>	Acoumençar, du pr.	<i>Coumençar.</i>
Granquilha,	<i>Ranula.</i>	Arrouinar,	<i>Rouinar.</i>

L'Épenthèse, qui consiste dans l'intercalation d'une lettre dans le milieu d'un mot, a été mise souvent en œuvre dans la construction de notre langue, comme on le voit dans :

Ganacha, du gr.	<i>(Gnathos.)</i>	Counouisser,	<i>Cognoscere.</i>
Siam, du latin	<i>Simus.</i>	Diamant,	<i>Adamas.</i>
Balbutiar,	<i>Balbutire.</i>	Ciel,	<i>Cælum.</i>
Cambra,	<i>Camara.</i>	Lambrusca,	<i>Labrusca.</i>
Concoubre,	<i>Cucumis.</i>	Rampar,	<i>Repere.</i>
Humble,	<i>Humilis.</i>	Lanterna,	<i>Laterna.</i>
Nombre,	<i>Numerus.</i>	Langousta,	<i>Locusta.</i>
Cendres,	<i>Cineres.</i>	Doumptar,	<i>Domitare.</i>
Gendre,	<i>Gener.</i>	Tresor,	<i>Thesaurus.</i>
Poudra,	<i>Pulvis.</i>	Frounda,	<i>Funda.</i>
Viergi,	<i>Virgo.</i>	Carbe,	<i>Canabis.</i>
Poudre,	<i>Ponere.</i>	Perdris,	<i>Perdix.</i>
Cardar,	<i>Carere.</i>	Bievre,	<i>Fiber.</i>
Mendre,	<i>Minor.</i>	Espingla,	<i>Spinula.</i>

Je parlerai encore de l'Onomatopée ou imitation de son, qui dans notre langue, comme dans toutes les autres, a fourni un grand nombre de mots, tels que :

Tintan,	Glou-glou,	Quequegear,	Miaular,
Pan pan,	Criou,	Cacareliar,	Japar, etc.

Plusieurs autres figures ont aussi concouru à la composition de beaucoup de mots, mais nous n'en parlerons pas ici, pour vous entretenir de suite, d'une source plus féconde mais bien plus impure, je veux parler des altérations.

Une chose aussi inévitable que les infractions aux règles de la syntaxe, dans une langue non écrite, à l'usage d'un peuple sans instruction, est l'altération des mots qui la composent. Les plus simples, ceux dont l'origine est la mieux connue n'en sont pas exempts, et à plus forte raison ceux dont l'étymologie est incertaine ou qui présentent quelque difficulté dans leur prononciation.

Je citerai pour exemple le mot Kilogramme, inventé de nos jours, sur l'origine et l'orthographe duquel il ne peut exister aucun doute, puisqu'il est composé des deux racines grecques, (chilioi) et par contraction (chiloi) mille, et de (gramma) ancien poids grec. Eh bien ? on prononce déjà ce mot de tant de manières qu'on ne saurait plus comment l'écrire si l'on prenait la prononciation pour guide de l'orthographe, car on dit *kilograma*, *kilougrama*, *kiragrama*, *kilagrana*, *tiragrama*, *tilograna*, *kilo*.

Il en est de même du mot *mûr*, parvenu à sa maturité, qui étant incontestablement dérivé du latin *maturus*, a fait *matur* par apocope, et *madur* par le changement du *t* en *d*. Voilà le véritable mot provençal; cependant on entend dire dans divers endroits *maxur*, *maur*, *amadur*, *meir*, *ameir*, et *matur*, qui serait le plus régulier; mais les autres ne sont que des altérations.

Quoique ces altérations soient condamnables, il faut cependant en faire mention dans un dictionnaire général de la langue, comme tenant à un de ses dialectes, mais en se bornant à dire par exemple, **AMEIR**, dial. mont. v. *madur*.

Il est facile de déterminer, dans les deux exemples cités, quel est le mot fondamental, celui qui doit être préféré aux autres, parce qu'une étymologie incontestable l'indique d'une manière non équivoque; mais il n'est pas toujours aussi facile d'établir cette distinction, surtout quand l'étymologie ne nous prête pas son flambeau, ou lorsqu'elle est incertaine. Dans ces cas le seul moyen de parvenir à la connaissance de la vérité est d'avoir égard aux composés du mot, à ses augmentatifs et à ses diminutifs dont manquent ordinairement les altérations, ou bien de consulter les langues voisines, formées en même temps et des mêmes éléments que la nôtre, telles que le Catalan, l'Espagnol, l'Italien et le Portugais.

En cherchant à découvrir une règle sûre, pour distinguer les altérations des mots fondamentaux de la langue, j'ai trouvé avec une véritable satisfaction, qu'il existait une analogie parfaite entre les hybrides que des accouplements monstrueux produisent quelquefois chez les animaux, et les mots altérés, qui sont aussi des espèces d'hybrides dans les langues. C'est-à-dire, que la nature prévoyante en toutes choses, les avait frappés de stérilité, afin que la pureté des espèces fut maintenue chez les uns et la régularité chez les autres.

Les mots altérés, ou formés contre les règles du langage sont inféconds en effet, et ne peuvent pas plus se reproduire que ce qu'on appelle *mulet* parmi les quadrupèdes.

Du latin *pellis* par exemple, on a fait *pel*, par apocope, qui est le véritable mot provençal; de *pel*, par le changement de l'*l* en *ou*, les modernes ont fait *peou*, et les français *peau*; mais *peou* comme *peau* restent isolés, et toutes les fois qu'on veut former un composé il faut revenir au primitif *pel*, et dire: *pel-eta*, *pel-assa*, *pel-ar*, *pel-oun*, *pel-et-ier*, et en français: *pelisse*, *pelletterie*, *pelletier*, *pellicule*, *pellissier*, etc. *peau* a cependant produit *peaucier*, nom d'un muscle.

D'*agnellus*, on a fait *agnel*, puis *agneou* et le français *agneau*, mais les composés de ce mot sont tous formés avec le primitif *agnel*: *agnel-ar*, *agnel-oun*; *agnelet*, *agnelet*, *agnelin*, etc. il en est de même de *capel* et *coutel*; *capeou*, *chapeou*, *chapeau*; *couteou*, *couteau*, n'ont point de composés, ils sont tous formés avec *capel* ou *chapel* et avec *coutel*.

Lorsque les auteurs de la nouvelle nomenclature chimique ont voulu former des composés en ajoutant une terminaison significative aux mots simples, ils ont senti, sans l'expliquer, ou entraînés par l'analogie, qu'en adaptant cette terminaison au mot altéré le composé serait ridicule, et ils se sont décidés à reprendre le primitif. Les désinences *eux* et *ique*, indiquent des degrés d'oxigénation différents des corps acidifiables, au nom desquels on les ajoute, ainsi *soufre* aurait donné *soufrique* et *soufreux*, tandis qu'en se servant de la vraie racine *sulfur*, on a formé *sulfurique* et *sulfureux*, qui sont bien plus sonores et bien plus réguliers.

S'il s'agissait de déterminer, par exemple, quel est, de *can* ou de *chin*, le mot qu'on doit préférer, on verrait qu'ils ont tous les deux une étymologie connue; que *can* vient du latin *canis*, et *chien* du grec (*kunos*) gén. de (*kuón*) chien: que sous ce rapport ils auraient un droit égal à être adoptés; mais on se convaincra du contraire si l'on fait attention que le mot *can* est comme isolé dans la langue provençale, qu'il n'a, du moins dans la moderne, ni augmentatif, ni diminutif, ni féminin; que ceux qui disent *can*, comme ceux qui se servent de *chin*, s'accordent ensuite à dire *chinoun*, *chinas*, *china*, et qu'on ne dit point *canoun*, *canas*, ni *cana*.

Cependant comme *can*, n'est point une altération, mais un mot

très-régulièrement formé, seulement moins usité que *chin*, il a quelques composés, comme *canicho*, *canalha*, *acanissar*.

Le mot lessive est rendu dans divers lieux de la Provence par *bugada*, *buaya*, *buouu*, *buau*, *buà*, et *bugeau*. Quel est celui de ces synonymes qui doit être adopté comme mot fondamental? L'étymologie en est incertaine, soit qu'il vienne du celtique *bugad* ou *bucata*, formé de *Buca*, un trou, parce que c'est par un trou que la lessive s'écoule; ou de *buo* imbiber, et force à recourir à d'autres moyens pour le découvrir.

Quoiqu'on diffère sur le nom principal, l'analogie ramène tout le monde quand on en vient aux composés, et ceux qui disent *buaya*, comme ceux qui disent *bugeau*, s'accordent tous à dire *bugadar*, *bugadoun*, *bugadiera*, etc. d'où étant les terminaisons propres à chacun de ces mots, il reste toujours *bugad*, véritable radical de ce mot; qui, avec le caractéristique du féminin, *a*, donne *bugada*, mot que les espagnols ont aussi adopté.

Quand l'altération des mots n'a pas pour cause une des figures grammaticales dont nous avons parlé, elle peut tenir, 1^o à l'addition de l'article au commencement du mot. C'est ainsi que de *caus*, chaux on a fait *acaus*, parce qu'en entendant prononcer *la caus*, on n'a pas su distinguer si le premier *a* appartenait à l'article ou au substantif, et l'on a écrit *l'acaus*, au lieu de *la caus*; il en est de même de *gralha*, dont on a fait *agralha*; de *grua*, *agrua*, etc. qu'on a écrit *l'agralha*, *l'agrua*; au lieu de *la gralha*, *la grua*.

2^o Une autre cause plus féconde en altérations est la dureté ou l'insensibilité de l'oreille dont beaucoup de gens sont affectés.

Il en est des langues comme de la musique; il y a des personnes si heureusement organisées qu'elles ont naturellement la voix juste, et apprennent un air la première fois qu'elles l'entendent chanter, tandis que d'autres ne peuvent jamais faire suivre deux notes. Il y a aussi des hommes qui apprennent les langues avec une facilité extraordinaire et qui les prononcent comme les naturels du pays; d'autres au contraire, estropient tous les mots, ou les rendent par d'autres dont le son en approche et qui sont fixés dans leur mémoire. Digne est un pays par exemple, où le peuple allère presque tous les mots surtout

les noms propres. Une dame voulant caractériser la fierté de quelqu'un, disait un jour fort sérieusement : *On dirait qu'il est sorti de la cuisse du jubilé*, parce qu'elle était plus familiarisée avec le nom du *jubilé* qu'avec celui de *Jupiter*.

D'*Aurichalcum*, airain, laiton, on a fait le mot *archal*, fil d'archal; mais comme le nom de Richard est plus connu, on a fini par dire *fiou-de-richard*, etc. etc.

C'est par de semblables causes, et pour n'avoir pas recherché les principes de la langue romane, que les Troubadours ont si souvent varié leur manière d'écrire: on aurait de la peine à se le persuader, si l'on ne l'avait pas lu, qu'un mot aussi simple que celui de folie, eut pu être écrit d'autant de manières qu'il l'a été, car on trouve : *folia, foulia, follia, follor, foilia, folhatge, foldat, foudat, foleza, folhor*.

Je n'ai eu l'honneur de vous entretenir jusqu'à présent, que de la langue provençale dérivée du latin et conservant beaucoup d'expressions celtes et grecques; mais voici une nouvelle époque qui se présente; notre pays est traversé, occupé par les Maures, par les Barbares du Nord, et par d'autres peuplades encore, qui nous ont tous laissé des mots de leur langue. Nos relations commerciales avec les Arabes nous en ont fourni un certain nombre aussi. Les langues de nos voisins, et particulièrement l'Italienne, l'Espagnole, la Catalanne et la Portugaise, qui dans l'origine différaient peu de la nôtre, ayant pris une tournure particulière, ont inventé les mots qui leur étaient nécessaires, dont nous avons adopté un assez grand nombre, comme elles en ont aussi beaucoup emprunté des nôtres.

La langue française enfin, étant celle d'un peuple qui s'est occupé de toutes les sciences et de tous les arts, a été obligée de créer beaucoup de mots que nous avons été forcés d'adopter aussi pour pouvoir nous faire entendre.

Dans l'état actuel, on doit considérer la langue provençale comme un composé de mots latins, celtes, grecs, maures, arabes, allemands, saxons, espagnols, italiens, catalans, portugais et français; on y reconnaît bien l'existence de quelques termes pris de l'hébreu, mais comme ils y ont été introduits par l'intermédiaire du grec ou du latin, on peut négliger d'en donner le tableau, comme je le ferai pour ceux

qui sont particuliers aux autres langues, et qui ont été introduit directement.

Telle quelle est, la langue provençale, est comme toutes les autres formée de mots simples et de mots composés, mais elle a sur ses congénères l'avantage immense de la régularité. Un petit nombre de terminaisons et de prépositions, dont la signification est toujours la même, et que l'on peut apprendre en peu de temps, ajoutées aux radicaux, qu'elles modifient constamment d'une manière uniforme réduisent la connaissance de plus de soixante dix mille mots à trois ou quatre mille. Ces radicaux, pris en général du latin, ne varient presque jamais, et forment chacun une famille naturelle, plus ou moins nombreuse, en adoptant tour-à-tour, une ou deux terminaisons, une ou deux prépositions, et quelquefois les terminaisons et les prépositions en même temps. La même harmonie n'existe pas dans la langue française, parce que tout en employant les mêmes radicaux, elle les a souvent mêlés dans la même famille, ce qui en rend l'étude plus difficile.

Du mot latin *Aqua*, par exemple, les provençaux ont formé *aigua*, dont le radical est *aigu* ou *aig*; qui, avec les terminaisons et les prépositions significatives, a produit la famille suivante, dont le radical est invariable :

Aigu-a.	Aigu-ardent.	Aigaign-ous.	Aigu-at.
Aigu-eta.	Aiguardent-ier.	Aigu-al.	Aigu-atour.
Aigu-assa.	Aigu-agna.	Aigua-lada.	Aigu-ada.
Aiguass-egear,	Aiguagnada.	Aigual-ier.	Aiguad-iera.
Aigu-estre.	Aiguagn-egear.	Aigual-ossi.	Aigu-agi.
Aigu-ier.	Aiguagn-ora.	Aigu-ar.	Aigu-aire.
Aigu-iera.			

Le Français a employé quatre radicaux différents pour rendre les mêmes mots. *Eau*, *Aigu*, *Aqu*, et *Ev*.

Eau, eau-de-vie.

D'*Aigu*, pris du Roman : *aiguade*, *aiguail*, *aiguayer*, *aigue-marine*, *aiguière*, *aiguiérée*, et plusieurs noms de lieu, comme Aigues-mortes, Chaudes-Aigues, etc.

D'*Aqu*, dérive du latin, sont venus : *aquarelle*, *aquatile*, *aquatique*, *aqueduc*, *aqueux*.

D'*Ev*, pris de la langue d'Oil, *Eve*, il a composé *éveux*, *évier*.

Du latin *Pastus*, nourriture, aliment, dérivé du grec (πάσ) se nourrir.

la langue romane a fait *past*, qui désigne encore une espèce de bouillie, parce que c'est sous cette forme que la farine a d'abord servi d'aliment.

Ce mot antique a servi de radical aux suivants :

Past.	Past-el.	Pastiss-aria.	Des-pastar.
Past-a.	Past-eou.	Pastiss-aire.	Des-em-pastar.
Past-ar.	Past-eca.	Pastiss-ar.	Des-past-at.
Past-ât.	Past-el.	Pastiss-ier.	Em-pastar.
Past-ada.	Past-iera.	Pastiss-oun.	Em-pastat.
Past-adour.	Past-ilha.	Past-oun.	Re-pastar.
Past-aire.	Pastilh-oun.	Past-ous.	Re-pastat.
Past-aria.	Past-is.		

Le français est encore obligé d'employer trois radicaux différents pour les mêmes mots : *pât*, *past* et *petr*.

De *pât*, qu'il a formé de *past*, en supprimant l's qu'on remplace par un accent circonflexe, se sont formés : *pâte*, *pât-é*, *pât-eux*, *pât-iss-erie*, *pâtiss-ier*, *pâtiss-er*, *pâtiss-oir*, *pât-on*, *ap-pât-er*, *em-pât-er*, *em-pâte-ment*; de *past*, en conservant l's, *past-el*, *past-iche*, *past-ille*, *pastill-age*, *em-pastel-er*, et de *petr* : *pêtr-ir*, *pêtr-in*, *pêtr-isseur*, *re-pêtr-ir*,

On peut s'apercevoir déjà, par le petit nombre de mots cités, que notre orthographe doit être constante, forcée et invariable; car celle des prépositions et des terminaisons qui ont un son déterminé ne saurait changer sans en altérer la signification, et celle des radicaux donnée par les langues même qui les ont fournis, ne peut être susceptible que de quelques modifications convenues, dont je donnerai les raisons et les règles dans le traité sur l'origine de la langue.

Malheureusement cet idiôme si riche en expressions, et si plein de figures, qui se présentait à sa naissance, avec une perfection que d'autres n'ont pu acquérir en dix siècles, et que des circonstances de pur hasard empêchèrent de devenir la langue nationale, se vit préférer plus tard, celle d'*oïl*, un de ses plus imparfaits dialectes, et qui est cependant devenu, par des améliorations successives, LA LANGUE FRANÇAISE; tandis que la nôtre, célèbre sous les troubadours, commença à s'altérer dès que le règne de ces maîtres du gai savoir, fut passé, et de chute en chute a fini par devenir méconnaissable sous la plume déréglée de nos écrivains modernes.

Ignorant ou feignant d'ignorer, qu'il existât à son égard des règles

d'orthographe et de syntaxe; ceux-ci l'ont écrite chacun à sa fantaisie, de sorte qu'il n'est pas rare de trouver dans leurs ouvrages; comme je l'ai déjà dit, les mêmes mots écrits avec des lettres toutes différentes, inconvénient que les troubadours n'ont pas toujours évité.

Cette anarchie orthographique, qui rend la plupart de nos auteurs inintelligibles, se fait remarquer d'une manière encore plus déplorable dans les ouvrages qui traitent *ex-professo* de la langue, tels que les vocabulaires, les dictionnaires, et les grammaires; et ce grave défaut n'est malheureusement pas le seul qu'on puisse leur reprocher.

Les mots altérés qui abondent toujours, comme nous l'avons dit, dans une langue non fixée, loin d'être évités par nos écrivains, ont été employés avec une sorte de prédilection, parce qu'ils ont un air plus original et parce qu'ils s'éloignent plus du français. Ces auteurs ont cru enrichir leur langue en en estropiant les mots.

Plusieurs d'entre eux n'ont regardé comme véritablement provençaux, que les mots qui n'avaient pas d'analogues dans la langue française, et ils ont négligé de faire mention des autres, comme si une expression dont les latins se servaient, qu'on retrouve dans les langues romane, italienne, espagnole, etc. cessait d'être provençale, parce que la française qui est venue après, l'a adoptée! cela a été cause que :

LE DICCIONARI MOUNDI, ou dictionnaire de la langue toulousaine de Doujat, ne contient pas plus de 3000 mots.

Que celui du P. PELLAS, provençal-français, n'en a pas 12000.

Que celui de SAUVAGES, languedocien français, n'en renferme pas plus de 15000.

Que le VOCABULAIRE PROVENÇAL FRANÇAIS, par une société de gens de lettres, n'en définit que 13000, environ.

Que le DICTIONNAIRE DU PATOIS DU BAS LIMOUSIN, n'en renferme pas 8000.

Que celui de M. GARCIN, provençal français, n'arrive pas à 10000.

Et que celui de M. AVRIL, ne dépasse pas 12000.

Encore faut-il observer que parmi ce petit nombre de mots définis par ces différents auteurs, sont compris les synonymes et les renvois. On aura une idée de leur imperfection à cet égard, quand on verra que celui dont j'ai l'honneur de vous entretenir, en contiendra plus de 72000.

Les défauts les plus remarquables qu'on peut reprocher aux dictionnaires provençaux qui ont paru jusqu'à présent, sont les suivants :

1^o De n'avoir fait mention que d'un petit nombre de mots.

2^o D'avoir négligé, en général, la recherche des étymologies, sans lesquelles les mots les plus expressifs et les plus pittoresques, paraissent barbares, et ne laissent dans la mémoire qu'une trace fugitive, et sans lesquelles, en outre, il est impossible d'en fixer l'orthographe.

3^o D'avoir oublié d'indiquer la nature des mots, ce qui est cause qu'on est souvent embarrassé pour distinguer le verbe à l'infinitif, du participe; l'adjectif, du substantif; le passif de l'actif, etc.

4^o D'avoir négligé souvent, et quelques uns toujours, les consonnes finales, sans lesquelles beaucoup de mots sont inintelligibles, et sans lesquelles aussi, on crée une multitude d'homonymes qui jettent la plus grande confusion dans la langue.

5^o De n'avoir pas donné la prononciation figurée, chose indispensable pour favoriser la lecture des ouvrages écrits ou imprimés.

6^o D'avoir négligé de rassembler sous un même titre, tous les synonymes du même mot, ce qui présente un tableau intéressant des diverses manières dont une idée a été rendue, et quelquefois une table historique qui rappelle la succession des améliorations ou des inventions faites dans les arts. Plusieurs mots sont consacrés, par exemple, dans notre langue, pour indiquer l'action de fermer une porte, une fenêtre, etc.

Barrar, formé de *barrá* et d'*ar*, mettre la barre, remonte aux premiers temps de la société, où une barre placée derrière une porte tenait lieu de toute fermeture.

Tançar, de *tanca*, barré placée en arc boutant, et d'*ar*, a la même signification.

Serrar ou *sarrar*, serrer, dérivé du grec (*séra*) corde, annonce des temps antérieurs à l'invention des serrures, pendant lesquels on liait les portes avec des cordes, ce qui a été cause que *séra* désigne aussi une serrure en grec.

Pestelar ou *pastelar*, *ferroulhar* ou *farroulhar*, formés de *pastel*, de *ferroulh*, et d'*ar*, mettre le verrou, montre que le fer était déjà employé à cet usage, et enfin :

Clavar, de *clav*, *clau*, et d'*ar*, fermer avec la clef, employer la

clef, a été le dernier mot créé parce que l'instrument qu'il rappelle est la dernière invention imaginée pour cet objet.

7° D'avoir souvent employé des définitions tellement défectueuses, qu'elles sont plus propres à induire le lecteur en erreur, qu'à l'éclairer, on en jugera par les suivantes que nous prenons entre mille :

MARLUSSO, s. f. *bâcaillau*, m. merluche, sorte de poisson que l'on conserve pour le carême.

GINJOULIN, s. m. zinzolin, couleur qui était à la mode dans les premières années de ce siècle.

BARBEIROOU, grosse hirondelle qui niche au plancher dans une maison.

DISCLE, s. m. animal qui jette un cri perçant.

VAROUN, rougeur, sang qui *perce* la peau des bêtes de somme.

CRENILLE, crillon, sauterelle femelle dont le cri lui sort de l'échine.

POUERC-ESPIN, porc-épic, hérisson, animal entouré de pointes. *le porc-épic et le hérisson sont des animaux différents.*

TARTIFLE ou *tartiflo*, truffe, pomme de terre, ce fruit, ou pour mieux dire, cette racine est fort nourrissante.

On sait que les pommes de terre ne sont ni des truffes, ni un fruit, ni à la rigueur une racine.

TOLIOU D'ADAM, la proéminence que l'œsophage fait en avant du cou, etc. *C'est du larynx que l'auteur voulait parler.*

BADASSO, herbe aux puces, ou annuelle, plante qu'on appelle aussi *genét*.

L'Herbe aux puces est une espèce de plantain, plante bien différente du genét qui est un arbuste.

BERLO, beccabunga, plante, *sinus siva*, plante.

*La berle est le *sium angustifolium*, Lin. le beccabunga une espèce de véronique, et le sinus siva, n'est rien.*

COUCOU, oiseau jaune qui tire son nom de son chant.

Le coucou est gris et non jaune.

TE ou **TET**, nous appelons *tel de la testo*, la boîte osseuse qui renferme le crâne. *C'est-à-dire le cerveau.*

BARROULHO, homme plaisant qui ne s'amuse que d'étourderies et dont on ne peut compter sur les promesses.

LIMAÇO-DE-MAR, cor de mer, grosse coquille qu'en y soufflant dedans fait beaucoup du tapage.

MARGAOU, s. m. ivraie vivace, plante annuelle.

REALO, s. f. pavot sauvage, plante qui croit dans les blés et qui porte le coquelicot à fleur simple, etc. etc.

A ces nombreux défauts, les ouvrages dont il est question réunissent encore tous ceux des dictionnaires français et autres; c'est-à-dire, l'aridité et l'impossibilité de pouvoir y trouver un mot qu'on ne connaît pas d'avance, etc.

Sans chercher à démontrer plus longuement l'imperfection des dictionnaires existants et leur peu d'utilité, je vais tâcher de vous donner une idée du plan que j'ai adopté dans celui que j'ai l'avantage de soumettre aujourd'hui à votre jugement; vous faire connaître en même temps le but que je me suis proposé et indiquer les principaux moyens d'exécution que j'ai eus en mon pouvoir.

Le plan de l'ouvrage se trouve exposé dans son titre même; il n'est pas régulier, car il y est question de plusieurs choses qui n'ont que peu ou point de rapport entre elles, mais il faut avoir la bonté de se rappeler ce que j'ai déjà eu l'honneur de dire, que cet ouvrage n'ayant d'abord été composé que pour moi, j'y avais fait figurer tout ce qui était propre à soulager la mémoire, ou à la suppléer lorsqu'elle était en défaut. J'ajouterai que je n'ai eu, ni pu avoir, la prétention de faire un ouvrage savant; que mon unique but a été de le rendre utile, et que c'est dans cette vue que j'y ai inséré tout ce qui y figure; je serai heureux si tel qu'il est, il peut mériter votre approbation.

Engagé par un grand nombre de personnes à publier cette espèce d'encyclopédie, je me suis décidé à y faire les additions nécessaires pour la rendre aussi complète qu'il m'a été possible. J'ai particulièrement cherché à éviter les défauts que j'ai reprochés aux autres ouvrages de ce genre; je me suis soigneusement appliqué à donner des définitions exactes, et qui ne fussent point surtout, en arrière des connaissances actuelles, reproche qu'on peut faire au dernier dictionnaire provençal qui vient d'être publié, dans lequel l'air, la terre, le feu et l'eau, sont encore qualifiés d'éléments; j'ai pris presque toutes celles que j'ai données dans des ouvrages ex-professo. Je les ai copiées littéralement quand elles m'ont paru exactes, et j'ai ajouté ou retranché lorsque je l'ai cru nécessaire à la clarté ou à la brièveté; je me suis d'ailleurs efforcé d'en écarter l'aridité qui fait que l'on consulte, mais qu'on ne lit point un dictionnaire, et; j'ai employé, pour remplir

ce but, de courtes dissertations sur les étymologies, sur les origines, sur les usages, sur les provençalismes, et transcrit quelques uns de nos proverbes les plus expressifs; j'ai fait connaître et combattu les préjugés les plus accrédités parmi le peuple, donné quelques formules relatives à des choses d'un usage journalier, indiqué les premiers secours qu'exigent certaines maladies dont la marche rapide ne permet pas d'avoir recours à un médecin quand il n'en existe pas dans le lieu même, etc. etc. Tout cela forme une espèce de macédoine scientifique et littéraire qui blesse l'unité de composition, mais que le lecteur qui ne recherche que l'utilité, serait quelquefois fâché de ne pas trouver.

Le but principal que j'ai eu en vue, celui qui domine dans tout l'ouvrage, étant de mettre le lecteur à même de pouvoir s'exprimer en français quand il le désire, j'ai dû, sans en inventer, rassembler au moins tous les mots dont j'ai pu avoir connaissance, afin d'en donner la traduction. J'ai profité pour cela, non seulement de tous les dictionnaires imprimés, mais encore de ceux qui n'existent qu'en manuscrit que j'ai pu me procurer; de tous les vocabulaires que différents auteurs ont mis à la suite de leurs ouvrages; des renseignements particuliers que plusieurs personnes ont bien voulu me fournir; des nombreux livres écrits en provençal ancien ou moderne; de ceux qui ont donné les noms vulgaires des objets dont ils ont parlé, tels que les traités de Garidel, Darluc, Fodéré, Risso, etc. et des différentes statistiques où l'on trouve les noms patois des localités dont elles s'occupent.

C'est en indiquant les mots contenus dans ces différents ouvrages, dans ceux des troubadours, dans l'Essai d'un glossaire occitanien, et dans les écrits de M. Raynouard, que j'en ai fait monter le nombre à plus de 72 mille.

La collection d'un aussi grand nombre de mots, que j'ai trouvés écrits de toutes les manières possibles, était déjà un grand pas, mais il fallait en fixer l'orthographe, et cette tâche est difficile à remplir aujourd'hui que le mauvais usage a introduit de mauvaises habitudes.

Une autre difficulté grave se présentait en même temps: comment faire mention de tous ces mots sans confondre les dialectes, et d'ailleurs comment fixer les limites de ceux-ci, mêlés, confondus, interrompus comme ils le sont? Car il est aussi impossible de dire où finit le provençal proprement dit et le languedocien, que d'indiquer où

commencent le limousin, le gascon, le béarnais, etc. etc. Je n'ai pu trouver d'autre moyen d'obvier à cet inconvénient qu'en faisant figurer tous les mots dans leur ordre alphabétique, en indiquant par abréviation, le dialecte auquel appartiennent ceux qui s'écartent du génie de la langue, et en en renvoyant l'explication au mot fondamental.

Je n'avais d'abord eu le projet que de faire le dictionnaire de la langue des quatre départements de l'ancienne Provence, (Basses-Alpes, Var, Bouches-du-Rhône et Vaucluse); mais en y réfléchissant sérieusement et en comparant les dialectes voisins, j'eus bientôt acquis la conviction que les limites du territoire n'avaient aucun rapport avec celles de la langue, qui au fond, est la même dans tout le midi de la France, et qu'il n'y avait d'ailleurs que trois manières possibles de le faire :

Composer celui de la langue telle qu'elle a existé autrefois, quand elle était dominante, c'est ce qu'avait entrepris M. Raynouard, lorsqu'une mort prématurée est venue l'enlever à la science et à ses amis :

Ou bien celui de la langue telle qu'elle existe aujourd'hui, mais alors on ne peut plus faire un dictionnaire général, on ne peut exécuter que celui d'un dialecte particulier, la langue variant dans chaque localité :

Ou bien enfin, celui de la langue telle qu'elle doit être, en comprenant tous les dialectes, mais en n'admettant, comme mot fondamental, que celui qui dérive le plus directement de la langue mère ; c'est le parti que j'ai pris.

La détermination ou le choix des mots fondamentaux de la langue, basé sur les principes dont j'ai déjà parlé, m'amène naturellement à vous donner un aperçu du travail long et pénible que j'ai été obligé de faire sur les radicaux, les prépositions et les désinences, avant de vous entretenir de l'orthographe étymologique que j'ai adoptée.

Ce n'est que par une étude sérieuse de ces trois éléments des mots qu'on peut parvenir à abrégé l'étude d'une langue, et en acquérir une connaissance approfondie.

« L'étude des mots reçus dans une langue est d'une étendue prodigieuse : prétendre les retenir en ne les étudiant que comme mots, » à l'aide d'un vocabulaire, c'est un travail infini et peut-être inutile : les premiers appris seraient oubliés, avant qu'on eût atteint

» le milieu de la carrière. Dans l'étude des langues mortes, la con-
» naissance des racines peut seule remplacer l'usage, qui n'est qu'une
» répétition continuelle des mêmes mots appliqués de plusieurs ma-
» nières. Non seulement elle fait connaître la signification et la valeur
» des mots, mais elle les grave dans la mémoire par la liaison qui
» se trouve entre les racines et les dérivés. » *Ferri-de-St. Constant.*
« Par là, non seulement on réduit les mots d'une langue au plus
» petit nombre possible, et l'on aperçoit promptement les liens qui
» les unissent, et les rapports de dépendance qui existent entre eux ;
» mais on assiste, pour ainsi dire, à leur naissance ; on voit claire-
» ment ce qu'ils ont signifié à leur origine, on les suit dans leurs dé-
» veloppements et dans les acceptions figurées ou analogiques qu'ils
» ont acquises ; on se met en état de saisir le sens et l'esprit des au-
» teurs, d'apprécier enfin la délicatesse, l'énergie et la richesse d'une
» langue. Aussi les Grammairiens et une foule de savants qui ont
» traité des langues, reconnaissent-ils unanimement que, pour en
» acquérir la parfaite intelligence, le moyen le plus utile et le plus
» sûr, c'est la connaissance des mots radicaux. » *Bondil.*

Tous ceux qui ont quelques notions de la langue grecque savent
apprécier les avantages qu'elle offre pour l'intelligence des mots com-
posés, dont on peut entendre la signification par la seule étude des
racines ; hé bien ! cet avantage que chacun reconnaît dans le grec,
existe aussi dans notre langue, comme dans presque toutes les autres.
Prenons pour exemple un mot trop connu aujourd'hui, *révolution* :
l'académie le définit, au positif ; *Le retour d'une planète, d'un astre,
au même point d'où il était parti, et au figuré. Changements brus-
ques et violents qui ont lieu dans le gouvernement des états* : mais si
l'on oublie ces explications tout est oublié, tandis que si l'on cherche
la définition du mot, dans le mot même, chaque fois que l'un frap-
pera l'oreille, l'autre se présentera à l'esprit.

Le mot *révolution*, est composé de *ré-volu-tion* ; par conséquent de
ré itératif, de *volu*, dérivé du latin *volvere*, tourner, rouler, dont
le radical est *vol* ; le *v* consonne n'ayant été distingué de l'*u* voyelle
que dans les temps modernes, *vol* est le même que *volu* ; et enfin
de *tion*, terminaison souvent employée pour indiquer l'action : d'où
l'on voit que *révolution* signifie littéralement et sans le secours d'une
définition ; *tion*, l'action, *volu*, de tourner, *re*, de nouveau, de chan-

ger, de bouleverser, de retourner. Si l'on ajoute à ce mot une seconde terminaison, *ari*, celui qui fait, par exemple, on aura *re-volu-tion-ari*, c'est-à-dire, *ari*, celui qui fait, *tion*, l'action, *volu*, de tourner, *re*, de nouveau. On pourrait joindre une troisième terminaison à ce mot, *ment*, si l'on veut, esprit, manière de faire, et l'on aurait *re-volu-tion-aria-ment*, à la manière de celui qui tourne de nouveau, qui bouleyerse.

Les grands avantages qu'offre l'étude des langues par le moyen des radicaux, a été généralement reconnu et nous possédons déjà plusieurs dictionnaires où les mots sont rangés par familles; méthode infiniment utile pour apprécier leur filiation, mais qui offre de grandes difficultés pour leur recherche, parce qu'elle suppose une connaissance dont on peut souvent manquer, celle de savoir à quel radical appartient le composé qu'on veut trouver. Comme les dérivés ne peuvent être classés que par le secours de l'étymologie, et que la clarté de ce flambeau est loin d'être toujours assez vive pour dissiper les ténèbres de cette science, il arrive fréquemment que l'auteur ne sait pas lui-même à quel radical rapporter certains composés. C'est pour faciliter la recherche des mots, rangés ainsi par familles, que M. de Roquefort a été obligé d'ajouter une table alphabétique qui remplit 217 pages, à son Dictionnaire étymologique qui n'en a que 1009.

Pour parer à cet inconvénient, j'ai placé tous les mots dans leur ordre alphabétique, en désignant le radical auquel ils appartiennent, quand il est connu, lequel est inscrit dans le même ordre, mais en caractères italiques, afin de le faire distinguer plus facilement des mots de la langue proprement dite; et pour ne pas priver le lecteur de l'avantage de connaître, d'un coup d'œil, la famille que chacun de ces radicaux a produite, j'en ai fait figurer tous les composés à leur suite, de la manière qu'on pourra voir dans les deux exemples suivants:

BOURG, *Bourj*, *Borg*, *Borz*, radical pris de la basse latinité *Burgus*, gros village ou petite ville. On a dit dans le même sens *burs* en roman, qui vient évidemment du lat. *urbs*, par métathèse du *b*.

Les mots *borc*, *bor*, *borg*, *bors*, *bos*, *bours*, *burs*, désignaient anciennement un lieu fortifié, une ville entourée de murailles, ce qui porterait à croire que *bourg*, pourrait bien être dérivé du grec (*purgos*) tour, d'où l'allemand *burg*, fort, château, citadelle, forte-

resse; d'où encore, dans la même langue, *bergen*, défendre, protéger.

Le mot *Bourg* s'applique aujourd'hui à un gros village, mais il ne faut pas être surpris de ce changement de signification, on en retrouve un semblable dans *Villa*, qui ne désigna d'abord qu'une maison de campagne, et qui indique maintenant les plus grandes agglomérations de maisons, les Villes; on dit même encore *Bourgeois*, pour habitant d'une ville, et *Bourg-mestre*, pour magistrat d'une ville. St. Grégoire est désigné, dans la traduction de ses dialogues, par l'*Apostolo del Bors de Roume*, ou le *Papa del bors de Rome*: *Apostolus urbis Romæ*. Roq.

De *Burgus*, on a fait, par apocope *burg*, et par le changement de l'*u* en *ou*, *Bourg*, d'où :

Bourg, *bourg-ada*, *bourgad-ier*, *bourg-es*, *bourg-eois*, *bourg-coisa*, *bourgeoisia-ment*, *bourgeois-ia*, *bourg-et*, *bourgu-et*, *bourguet-ada*, *bourguet-ar*, *bourg-al*, *bourgala-ment*, *bourg-mestre*.

De *Bourg*, par le changement du *g* en *j*, *bourj*, d'où : *bourj-ci*, *bourj-eiz-ia*.

De *bourg*, par le changement d'*ou* en *o*, *borg*, d'où : *Borg*, *borg-es*, *borg-et*, *borgues-ia*.

De *bourg*, par le changement du *g* en *z*, *borz*, d'où : *borz-es*, *borzes-a*,

Et les noms propres :

Bourg, *Bourgeois*, *Du Bourg*, *Maubourg*, etc.

Ainsi que les noms de lieux :

Edin-burgh, bourg d'Odin; *Magde-bourg*, bourg de la jeune fille; *Stras-bourg*, bourg du chemin, etc.

On peut observer, relativement à ce radical, qu'il a été diversement écrit en différents temps, et dans divers dialectes; mais que *Bourg* a été préféré comme dérivant plus directement de *Burgus*: c'est ainsi qu'à la suite de chacun, j'inséris toutes les formes qu'il a prises, en expliquant les changements qui les ont opérées.

On peut remarquer ensuite dans les composés, la manière dont ils se forment et se compliquent; de *Bourg* est venu *bourg-ada*, bourg formé, établi; de *Bourgada*, *Bourgad-ier*, qui habite le bourg, ou *bourgade*; de *Bourges* ou *Bourg-cois*, qui est du bourg, *bourgeois-a* et ensuite *bourgeoisia-ment*, d'une manière bourgeoise, etc.

CANAB, *canav*, *canb*, *caneb*, *canep*, *canev*, *carb*, *charb*, *cand*.

Sous radical pris du latin *cannabis*, et dérivé du grec (*kanabis*), dont la racine primitive est *can*, v. c. m.

De *Cannabis*, par apocope *canab*, d'où: *canab-as*, *canabass-aria*, *canabass-ier*, *canab-era*, *canab-ier*, *canabier-a*, *canab-ieyra*, *canab-oun*.

De *canab*, par le changement du *b* en *v*, *canav*, d'où:
Canav-as, *canav-era*, *canav-iera*.

De *canab*, par le changement du second *a* en *e*, *caneb*, d'où: *caneb-e*, *caneb-as*, *caneb-era*, *caneb-iera*.

De *caneb*, par le changement du *b* en *p* *canep*, d'où: *canep*, *canep-in*.

De *caneb*, par le changement de *b* en *v*, *canev*, d'où: *canev-as*.

De *caneb*, par suppression de l'*e*, *canb*, ou *camb*, d'où: *camb-e*, *camb-et*, *camb-in-iera*.

De *canb*, par le changement du *b* en *d*, *cand*, d'où:

Cand-e, *cand-ou*, *cand-i*, *cand-ilhouns*.

De *canb*, par le changement d'*n* en *r*, *carb*, d'où: *carb-e*, *carb-en-ah*.

De *carb*, par le changement du *c* en *ch*, *charb*, d'où: *charb-e*, *charb-ous*, *charb-ut*.

De *canab*, par le même changement de *c* en *ch*, *chanab*, d'où: *chanab-al*, *chanab-oun*.

De *chanab*, par le changement du premier *a* en *e*, *ehenab*, d'où: *chenab-oun*, et par le même changement du second: *chenab-ier*.

Je sais qu'en entendant parler aussi souvent de changement de lettres, les hommes qui ne recherchent dans les choses que ce qu'elles offrent de plaisant, ne manqueront pas de dire, qu'en les substituant ainsi à volonté les unes aux autres, on peut faire venir tel ou tel mot, de telle langue ou de tel radical qu'on voudra, *alphana*, d'*equus*. Ces critiques auraient raison si, comme ils le disent, on opérait ces changements d'une manière arbitraire; mais si l'on démontre qu'ils ont été établis par le génie même de la langue, et que de nombreux exemples viennent en fournir la preuve, on sera obligé de se rendre à l'évidence; c'est ce que je vais tâcher de faire.

Une langue, quoique dérivée d'une autre, a un génie qui lui est propre, des désinences particulières, des intonations qui la distin-

guent et qui exigent souvent l'emploi de certaines lettres qui n'existaient pas dans la langue mère; car si celle qui est dérivée d'une autre lui ressemblait en tout, ce serait encore la même.

Parmi les changements de lettres il en est de si évidents que personne ne s'aviserait de les contester, tels que ceux du *v* en *b* par les gascons, de *l* en *r* par les habitants de la Haute Provence, etc. personne ne pourra nier non plus, que cette même lettre *l*, ne se change en *u* ou *ou*, et que du lat. *sal*, ne soit dérivé notre mot *sau* ou *saou*; de *salvare*, sauver; de *sylva*, siouva, d'où maire *siouva*, nom du chèvre feuille sauvage, qui n'est que la traduction de *mater sylvarum*, ancien nom latin de cet arbrisseau.

Quand il n'y a qu'un changement dans un mot chacun le conçoit facilement, mais c'est quand il en existe plusieurs que la critique des hommes qui n'ont pas assez réfléchi, s'exerce à l'aise. M. Butet a victorieusement répondu aux objections que l'on pourrait faire à cet égard, en disant: si l'on admet que certaines lettres puissent être remplacées par d'autres, pourquoi trouverait-on extraordinaire que quand il se rencontre plusieurs de ces lettres, dans le même mot, il y ait plusieurs changements? qui pourrait douter par exemple, que *formiga* provençal, ne vienne du latin *formica*, par le changement du *c* en *g*; *fourmiga*, de *formiga*, par celui de l'*o* en *ou*; que *hourmiga*, béarnais, ne dérive de *fourmiga*, par le changement de l'*f* en *h*, et que de tous ces mots là ne se soient formées les altérations suivantes: *fourmigea*, *fourmin*, *farmin*.

On aurait tort de croire que ce soient les grammairiens qui aient opéré ces changements; ce sont les peuples qui y ont été conduits par l'influence de la prononciation, du climat, et de leur organisation particulière.

L'étude des désinences n'offre pas moins d'intérêt que celle des radicaux, car c'est particulièrement par leur moyen que les langues qui ont une origine commune se distinguent: c'est aussi par leur utile concours, joint à celui des prépositions, qu'on est parvenu à créer la multitude d'expressions dont elles se composent; car en ne supposant à un idiôme quelconque, que 3000 radicaux, 50 désinences et 20 prépositions, on pourrait l'enrichir de trois millions de mots.

Je donnerai ici pour exemple les désinences *ier*, *iera*, et *alh*, *alha*, qui sont au nombre de celles qui servent à la formation d'un plus grand

nombre de mots, et qui peuvent en même temps, donner une idée de la manière dont les langues se sont formées et accrues, par des constructions positives d'abord, analogiques ensuite, et enfin figurées.

IER, IERA, (ier, ière.)

Terminaison qu'on pourrait nommer productive ou multiplicative, parce qu'elle communique l'idée de multiplication, de production, de réunion, d'usage ou d'abondance, à la nombreuse série de mots qu'elle concourt à former.

« Les désinences *aire, ier*, homologues des variétés *arius, aris*, » des latins, dit Butet, sont probablement des modifications de la » racine *ar* à laquelle quelques étymologistes rapportent la caractéristique du genre précédent (*ard*)..... qui paraît primitivement » avoir désigné quelque exercice, fonction ou métier quelconque, » et pourrait par là remonter à la source de la racine *ar*, d'où *ar-are* » *ars, ar-tis*, et d'où la désinence *aire*, ainsi que *ier*, sa variété. »

Il paraît que cette terminaison a d'abord été employée pour indiquer la production, et particulièrement celle des arbres: c'est ainsi que d'*abricot*, on a fait *abricot-ier*; d'*amenda*, *amend-ier*; de *pera*, *per-ier*; de *pouma*, *poum-ier*; de *figa*, *figu-ier*; d'*ouliva*, *oulic-ier*; de *pruna*, *prun-ier*; etc. etc. c'est-à-dire, l'arbre qui porte les abricots, les amandes, les poires, les pommes, les figues, les olives, les prunes, etc.

On s'est probablement dit ensuite, qu'il devait y avoir peu de différence entre le nom d'un arbre qui porte des pommes ou des poires, et celui d'un champ qui produit du chanvre, des courges, des raves, des choux, du trèfle, des jones, etc. et de *canebe*, on a fait *caneb-iera*; de *cougourda*, *cougourd-ier*; de *raba*, *rab-iera*; de *caul*, *caul-iera*; de *treoule*, *treoul-iera*, de *jounc* ou *jounqu*, *jounqu-iera*, etc.

Si *ier, iera*, ajoutés au nom d'un fruit, d'une graine, d'une plante, indiquent l'arbre ou le champ qui les produit, pourquoi ces mêmes terminaisons ne seraient-elles pas appliquées aux choses fabriquées pour en désigner l'ouvrier, celui qui les produit; car puisqu'un arbre qui fait des pommes est appelé pommier, un ouvrier qui fait des couteaux, (*coutel*) peut bien être nommé *coutel-ier*; c'est ainsi qu'ont été formés par analogie: d'*obra*, *obr-ier*; de *bast*, *bast-ier*; de *balança*, *balanc-ier*; de *carta*, *cart-ier*; de *corda*, *cord-ier*; de *lanterna*, *lantern-ier*; de *pastis*, *pastiss-ier*; de *sabata*, *sabat-ier*; de *tourneou*,

tounel, tounel-ier; de teoule, teoulier; de van, van-ier; de veire, veir-ier; etc.

Mais entre l'ouvrier qui fait un instrument, un meuble, une machine, et celui qui s'en sert habituellement il y a une grande analogie: c'est ainsi que sont venus: de *barca, barqu-ier*; de *carreta, carret-ier*; de *carrabina, carrabin-ier*; d'*escut, escud-ier*; de *ferre-blanc, ferre-blancu-ier*; de *fusil, fusil-ier*, etc.

En prenant toujours l'analogie pour guide on s'aperçut qu'entre celui qui s'occupe d'une machine, qui porte habituellement une arme, etc, et celui qui donne tous ses soins à une chose quelconque, qui en fait son métier, il y a une ressemblance d'action qui mérite d'être désignée par une désinence semblable, et c'est ainsi qu'on a fait: de *barba, barL-er*; de *banca, banqu-ier*; de *boutiga, boutigu-ier*; de *ferma, ferm-ier*; d'*huis, huissier*; de *jardin, jardin-ier*; de *messagi, messag-ier*; de *mulet, mulet-ier*; d'*ouffici, ouffic-ier*; de *peïssoun, peïssoun-ier*; de *prisoun, prisoun-ier*; de *renda, rend-ier*; de *tesor, tesor-ier*; d'*usura, usur-ier*; de *batel, batel-ier*; de *caval, caval-ier*; de *greffe, greff-ier*; de *porta, port-ier*; etc.

Le besoin de créer de nouveaux mots à mesure que les arts et les sciences trouvaient ou créaient de nouvelles choses, fit pousser plus loin encore les conséquences de l'analogie, et l'on compara aux arbres et aux champs qui produisent des fruits ou des plantes, les demeures et les lieux qui fournissent, ou qui contiennent en abondance un produit particulier ou un être déterminé, et l'on fit:

Ap-ier, d'apis, abeille; *aren-ier, d'arena*; *clap-ier, de clap*; *couloumb-ier, de couloumba*; *espigu-ier, d'espiga*; *fourmigu-ier, de fourmiga*; *gran-ier, de gran*; *herb-ier, d'herba*; *legn-ier, de legna*; *moustard-ier, de moustarda*; *plant-ier, de plant*; *sabl-ier, de sabla*; *candel-ier, de candela*; *cafet-iera, de cafet*; *sal-iera, de sal*, etc. etc.

Arrive enfin la série des expressions figurées, telles que: *avantur-ier, d'avantura*; *destr-ier, de destre*; *desir-ier, de desir*; *destourb-ier, de destourbi*; *dreitur-ier, de dreit*; *espavent-ier, d'espavent*; *leoug-ier, de leouge*; *longu-ier, de long*; *rout-ier, de routa*; *vertad-ier, de veriat*; etc.

Quoique le nombre des mots terminés en *ter*, *iera*, soit très-considérable, on trouve dans tous l'idée de production, de réunion, de profession ou de multiplication; et si l'on voulait faire de cette donnée des applications particulières, on verrait, par exemple, que le nom de *Canebière*, donné à un des plus beaux quartiers de Marseille, ne peut tenir qu'à l'une de ses trois causes: à ce que l'on cultivait, vendait ou travaillait le chanvre dans ce lieu. C'est par l'histoire, l'examen du local et de sa position, qu'on doit ensuite voir à la quelle de ces circonstances il convient le mieux d'en attribuer l'origine.

Puy-loubier, est un lieu très-connu aux environs d'Aix. Ce nom est composé de *puy*, qui vient de *podium*, coteau, montagne, élévation; de *loub*, et d'*ier*, ce qui signifie littéralement montagne abondante en loups, ou la colline aux loups, etc., c'est aujourd'hui un village.

ALHA, *alh*, (aille, àill.)

Terminaison collective qui donne aux mots auxquels elle est unie l'idée de généralité, de collection, d'ensemble, de pluralité. Elle paraît dérivée d'*all*, qui dans les langues germaniques signifie tout, l'univers, le tout ensemble; d'où *all* adj. en anglais, tout, toute; *all men*, tous les hommes, *all-saints*, la Toussaint, etc. C'est ainsi que se sont formés dans notre langue: *antiqu-alha*, tout ce qui est antique; *béli-tr-alha*, les bélières en général; *can-alha*, tous les chiens, et fig. toute la guensaille; *ferr-alha*, tout le mauvais fer; *fut-alha*, tout ce qui est fait de *fut*, c'est-à-dire, de bois et cylindrique; *gran-alha*, tout le grain ou ce qui est en grain; *gus-alha*, tous les gueux; *mandi-alha*, les mandians en général; *marm-alha*, tous les marmots; *mange-alha*, tout ce qu'on mange; *mars-alha*, tout ce qu'on sème en mars; *hortoul-alha*, toutes les herbes des jardins; *pierr-alha*, toutes les pierres; *poul-alha*, les poules en général; *rim-alha*, les mauvaises rimes; *trip-alha*, tous les boyaux d'un animal; *voul-alha*, tout ce qui vole, etc. etc. Cette terminaison emporte souvent avec elle un sens dépréciatif, comme dans *ferralha*, *rimalha*.

L'étude des prépositions mérite la même attention que celle des désinences, parce que ce ne peut-être que par la connaissance des modifications qu'elles apportent aux radicaux, qu'on peut parvenir à découvrir le sens intime des mots, sans le secours des définitions.

DE, *des*, préposition qui marque, en composition; éloignement, changement de direction, mouvement de haut en bas, privation, des-

fruction, le contraire de ce qui est exprimé par le simple, et quelquefois augmentation et répétition de l'action.

1^o Elle marque séparation, éloignement: dans *degenerar* ou *desgenerar*, s'éloigner de la nature de son principe; *desboscar*, éloigner, faire sortir du bois; *desbordar*, franchir les bords, s'étendre au loin; *deportar*, porter au loin; *derivar*, venir du rivage, s'en éloigner; *demembrar*, séparer les membres les uns des autres, les éloigner, etc.

2^o Elle indique un changement de direction, dans:
Declinar, s'écarter en se penchant; *destournar*, faire changer la première direction; *delugar*, déplacer; *deroutar*, écarter de la véritable route; *deferar*, s'en rapporter à, changer de manière de voir, pour se conformer à celle d'un autre, etc.

3^o Un mouvement de haut en bas; l'action d'achever, de terminer; *descrioure*, montrer de haut en bas, d'un bout à l'autre, complètement; *demonstrar*, montrer en entier; *declarar*, rendre plus clair, très clair, faire bien connaître; *desfinir*, finir entièrement; *depintrar*, dépeindre, peindre parfaitement.

4^o La privation ou la destruction, dans: *desflorar* ou *desflourar*, enlever la fleur; *descarnar*, enlever la chair, *carn*; *desgoust*, privation du goût; *desgourdir*, enlever l'engourdissement; *desgrossar*, ôter le gros, le plus grossier d'une chose, dégrossir; *deslabrar*, ôter, priver, blesser grièvement les lèvres; *demença*, privation de l'esprit, du bon sens; *desmerite*, privation de mérite; etc.

5^o Le contraire du simple, elle est toujours privative dans ce cas: comme dans *desfaire*, le contraire de faire; *desdire*, dire le contraire; *desobligar*, l'opposé d'obliger; *desunir*, *desbendar*, *destapar*, *descausar*, *descargar*, *despegar*, *desplesir*, *desagrament*, *desdoublar*, *desgouñstar*, *destapar*, *desplaire*, etc.

6^o L'augmentation ou la répétition de l'action, dans: *destar*, détruire, gâter entièrement; *declamar*, crier beaucoup; *deular*, parler beaucoup; *destrempar*, tremper beaucoup ou souvent; *delectar*, jouir beaucoup; *se demenar*, se remuer souvent et beaucoup; *deplorable*, qu'on doit pleurer beaucoup, etc.

Cette préposition est prise du latin *de*, qui a à peu près les mêmes significations. Elle reçoit souvent dans notre langue l'épenthèse d'une *s* que l'euphonie exige impérieusement devant une voyelle, mais qu'on place souvent aussi devant les consonnes, particulièrement dans les

dialectes montagnards, où l'on dit: *desbordar, desmembrar, deslugar, despintar, desgoust, desmerite, desplesir, desdire, descoumpousar*; tandis que dans la basse Provence, et dans les pays en général où le français est plus répandu, on supprime l's dans ces mêmes mots, et l'on dit: *debordar, demembrar, delugar, dedire, decoumposar*; mais partout on l'ajoute dans: *desfaire, destournar, descarnar, destapar, descaussar, descargar, desplaire*, etc.

Quelle orthographe adopter à cet égard? Il est évident que l's est indispensable dans les composés dont le radical commence par une voyelle, comme dans *deshabilhar, desennujar, desenfournar*, etc. mais quand il commence par une consonne on est fort embarrassé; c'est là une des difficultés que je crois devoir vous soumettre, pour obtenir une solution qui me servira de règle.

Je vais maintenant avoir l'honneur de fixer votre attention sur un objet plus important encore, je veux parler de l'orthographe en général.

Quoique ce mot ne signifie à la rigueur, que peinture ou gravure régulière (droite), on ne l'a pas moins appliqué à tous les systèmes, même ridicules, qui ont été inventés pour écrire les langues, et ce n'est pas le seul dont on ait torturé la signification de manière à la rendre méconnaissable.

On s'est souvent demandé, quelles sont les bases qui doivent servir de fondement à une bonne orthographe? et la réponse à cette question a tellement varié, que l'incertitude en a été le résultat: l'usage, la prononciation et l'étymologie, sont cependant les données sur lesquelles on a paru s'être particulièrement arrêté, mais pour en faire une juste application, il faut bien se pénétrer de la différence immense qui existe entre une langue mère ou primitive, et une langue secondaire ou dérivée.

Il est certain que l'étymologie ne peut être d'aucun secours pour fixer l'orthographe des langues primitives, et qu'il faut, à leur égard, s'en rapporter entièrement à l'usage et à la prononciation; mais il n'en est pas de même de celles qui sont dérivées et auxquelles plusieurs auteurs ont voulu appliquer, mal à propos, le même raisonnement.

L'usage qui est, sans contredit, une autorité irrécusable quand il s'agit des langues mères, ne peut avoir le même ascendant sur les autres que lorsqu'il est basé sur des principes raisonnables, ou lors-

qu'il a été accepté par la généralité d'une nation, car bon ou mauvais, fondé ou non, ce que tout le monde adopte, devient une espèce de loi, surtout en fait de langage.

La prononciation doit-elle, et peut-elle servir de base à l'orthographe des langues dérivées ?

Voilà encore une question sur laquelle il y a eu grande division parmi les écrivains, faute d'avoir établi une distinction sans laquelle il est impossible de la résoudre d'une manière satisfaisante.

Il faut se rappeler, pour y parvenir, ce qui a déjà été dit : « *Que les langues dérivées se sont formées de deux manières, en s'enrichissant des mots des autres par l'ouïe ou par la vue, c'est-à-dire, par tradition orale ou par écrit ;* » parce que celles qui ont emprunté par tradition orale, les mots dont elles se composent, n'ont pu avoir égard qu'à la prononciation ; tandis que les autres les ayant pris sur des écrits, ont dû copier littéralement, d'où l'orthographe étymologique.

Plusieurs écrivains qui, sans faire cette distinction, et sans avoir égard aux inconvénients qui en résulteraient, ont émis le vœu que toutes les langues fussent écrites comme on les prononce, ont proposé l'Italien pour modèle. Il serait d'abord très facile de leur prouver qu'en Italie comme ailleurs, la prononciation varie beaucoup, quoique l'orthographe soit fixée, et que s'il y a des contrées où l'on écrit comme on prononce, il y en a beaucoup d'autres où l'on prononce autrement que l'on écrit ; on pourrait leur dire ensuite, que les auteurs de la langue italienne, ayant dès son origine, pris la prononciation pour base fondamentale, ont évité avec un soin tout particulier, de créer des mots consonnants pour désigner des choses différentes, précaution qui n'a pas été prise à l'égard des langues française et provençale, dans lesquelles les homonymes pulluleraient si l'on s'en rapportait à la prononciation pour distinguer les mots les uns des autres.

Dans une langue bien faite, comme en histoire naturelle, il n'est pas permis que des objets différents portent des noms semblables ; aussi rien n'est-il plus contraire aux vrais principes de la linguistique, que la création moderne d'une foule de mots qui avaient déjà leurs homonymes dans la même langue ; tels que *viabilité*, par exemple, pour exprimer le bon état d'un chemin. Ce mot étant depuis longtemps consacré pour caractériser l'état, la qualité d'un enfant viable,

c'est-à-dire, qui présente les conditions nécessaires pour vivre, ce n'est que par abus qu'on s'en est servi dans un autre sens; quoiqu'il soit mal fait dans sa première acception, car venant de *vita*, il aurait fallu dire *viabilité*, et qu'il soit plus régulier dans la seconde, parce que de *via* chemin, dérive plus naturellement *viabilité*; on ne peut cependant pas se permettre ces innovations qui jetteraient la plus grande confusion dans le langage.

Si les Français en écrivant *ceint*, *ctng*, *sain*, *saïnt*, *setn*, *seïng*, n'avaient égard qu'à la prononciation moderne, ils pourraient les rendre tous par ces trois lettres, *cin*, et ils auraient six homonymes, tandis qu'ils n'en ont aucun par écrit en conservant leur orthographe; il paraît même certain que ces mots n'étaient pas consonnants anciennement parce qu'on prononçait toutes les lettres.

De la différence des méthodes adoptées, il résulte que les langues qui ont pris l'orthographe pour base de la distinction des mots, ont peu d'homonymes dans l'écriture, et beaucoup dans la prononciation, du moins dans la prononciation actuelle, et que le contraire a lieu pour celles qui ont établi cette distinction dans les sons. L'Italien a plusieurs mots qui s'écrivent avec les mêmes lettres, comme *ancora*, ancre de vaisseau, et *ancora*, adv. encore: *pricipi*, les princes, et *pricipi*, les principes; mais on leur donne en les prononçant, une intonation différente qui empêche de les confondre; *âncora*, *ancôra*, *prîncipi*, *prîncipi*.

On peut voir par ce qui précède, que le Provençal et le Français en distinguant leurs mots par l'orthographe, et l'Italien par la prononciation, sont chacun restés fidèles aux principes qui ont présidé à leur formation, car la langue qui a copié littéralement les mots dont elle se compose, sans égard à leur prononciation, ne peut exister que par l'orthographe étymologique, tandis que celle qui les a recueillis par les oreilles, peut continuer à prendre la prononciation pour guide; mais tout serait confondu si l'on voulait échanger les méthodes.

Les passages suivants, extraits de différents auteurs qui se sont prononcés avec énergie contre le système qui voudrait faire écrire toutes les langues comme on les prononce, ne peuvent donc avoir de juste application qu'à l'égard des langues étymologiques, ou du moins en grande partie étymologiques, comme la provençale et la française, à l'égard desquelles il serait beaucoup plus raisonnable de souhaiter que

l'on prononçât comme on écrit, que de vouloir faire écrire comme on a prononcé.

« L'expression de la pensée par la voix est nécessairement variable, »
» parce qu'elle est passagère, et que par là elle fixe moins les traces »
» sensibles qu'elle peut mettre dans l'imagination : *verba volant*; au »
» contraire, l'expression de la parole par l'écriture est permanente, »
» parce qu'elle offre aux yeux une image durable, que l'on se repré- »
» sente aussi souvent et aussi long-temps qu'on le juge à propos, et »
» qui par conséquent fait dans l'imagination des traces plus profon- »
» des : *scripta manent*. C'est donc une prétention chimérique, que »
» de vouloir mener l'écriture parallèlement avec la parole; c'est vou- »
» loir pervertir la nature des choses, donner de la mobilité à celles »
» qui sont essentiellement permanentes, et de la stabilité à celles qui »
» sont essentiellement changeantes et variables.

» Devons nous nous plaindre de l'incompatibilité des natures de »
» deux choses qui ont d'ailleurs entre elles d'autres relations si intimes? »
» applaudissons-nous au contraire, des avantages réels qui en résul- »
» tent. Si l'orthographe est moins sujette que la voix à subir des chan- »
» gements de forme, elle devient par là même dépositaire et témoin »
» de l'ancienne prononciation des mots; elle facilite ainsi la connais- »
» sance des étymologies, dont on a démontré ailleurs l'importance. »
Encycl. au mot Orthographe.

« Si l'on établit pour maxime générale, dit l'Abbé Desfontaines, »
» obs. sur les écrits mod. t. 30. p. 255, que la prononciation doit »
» être le modèle de l'orthographe, le Normand, le Picard, le Bour- »
» guignon, le Provençal, écriront comme ils prononcent; car dans »
» le système du néographisme, cette liberté doit conséquemment leur »
» être accordée. »

« Heureusement, dit Nodier, Linguistique, p. 166, la question »
» n'est pas là; l'orthographe n'étant pas, comme on le dit, l'expres- »
» sion écrite de la prononciation; car si l'orthographe était l'expres- »
» sion écrite de la prononciation, il n'y aurait plus dès demain, ni »
» langue ni littérature, mais un détestable argot individuel..... Ce »
» serait un monstrueux mélange de bégayements, de bredouillements, »
» de grasseyements, d'anonements, de nasillements, d'accents pro- »
» vinciaux, de barbarismes sauvages imposés par la voix qui prononce »
» à la main qui écrit, une confusion pire encore que celle des ouvriers »
» de cette tour maudite de Dieu. »

M. Féraud, auteur du dictionnaire critique de la langue française, dans un essai de grammaire provençale, inédit, veut que la prononciation soit l'unique règle de l'orthographe, et à cet égard il dit sans rire, que chaque dialecte doit avoir la sienne particulière, quoique les dialectes soient très-nombreux dans la langue provençale. On pourrait ajouter, si nombreux que chaque localité a le sien, et bien souvent chaque individu. Il résulterait de ce système que le même mot pourrait se trouver écrit d'autant de manières qu'il y aurait de combinaisons possibles dans sa prononciation: *jamai*, par exemple, serait écrit par un français:

	<i>jamai.</i>
par un provençal,	<i>djamaï.</i>
par un provençal de la montagne,	<i>dzamaï.</i>
par un gascon,	<i>tchamaï.</i>
par un limousin,	<i>dzomaï.</i>
par un espagnol,	<i>khamaï.</i>
par un italien,	<i>iamai.</i>

Et ce mot est cependant un de ceux qui se prêtent le moins aux diverses intonations; mais il n'est pas étonnant que M. Féraud propose d'introduire un pareil désordre dans le Provençal, lui qui veut qu'on écrive, et qui écrit en effet en français: *Cète frase pour un lecteur intelligent, qui connaît bien la valeur de l'alfabet, de son orthographe, et de sa prononciacion, et l'emploie de.... les lètres, etc.*

Pour se faire une idée de la confusion que l'orthographe des sons apporterait dans une langue, il suffit de lire quelques uns des vers français que le poète Verdier, gascon, a écrits en imitant la prononciation locale.

« Mais saurais-tu *mé* dire à quoi *qué* c'est utile? (les os)

Mon ami sur *cé pouïnt jé né* suis pas *havile*,
Jé sais qu'on met ces os dans *ün* large *vassin*,
 Sur *ün* fourneau qui *semble ün* fourneau *dé Bulcain*,
 Et là par *ün* grand *fu* plus ardent *qué* la foudre,
 On les fait calciner puis on les met en poudre;
 Ça sert à rendre clair. — C'est *ün* *nouveau* secret!
 — Bah! depuis *vien* long-temps on en *counait* l'effet,
 C'est *ün* nommé Figuiet qui traite la matière;
 Mais *coume* tous les jours l'homme a plus *dé* lumière,
 On a décrit *cet* art *abec* plus *dé* talent,

Dé façon qu'aujourd'hui notre sucre est plus blanc.

— Notre sucre, morvlu! qu'as tu dit misérable?

Ah jé n'en mange plus, ou jé mé doune au diavle.

J'y renounce à jamais, quand jé bibrais cent ans,

Jé mé garderais vien d'en mettre sous les dents;

J'aimerais mieux cent fois nè bibre qué dè terre.

Jé craindrais d'abaler les os dé moun grand père.

Maudit soit dé l'autor ou dé l'imbentioun,

Je bais peut-être aboir une indigestioun.

Si j'insiste aussi long-temps sur les Inconvénients que présente l'orthographe des sons, c'est que depuis le milieu du seizième siècle, la plupart des auteurs qui ont écrit dans notre langue n'en ont pas employé d'autre, quoiqu'elle détruise l'harmonie, rende la recherche des étymologies difficile et un grand nombre de verbes irréguliers.

Faute d'avoir eu égard à l'influence de l'accent tonique qui rend toujours la voyelle qui le porte plus ouverte et plus sonore, les auteurs modernes ont écrit la plupart des composés autrement que les radicaux dont ils dérivent, irrégularité qui ne doit pas exister dans une langue bien faite, et qu'on ne voyait pas en effet dans la nôtre avant l'époque indiquée; c'est ainsi qu'on trouve dans les écrits de ces auteurs, *Aigla* et *Eigloun*; *Paire* et *Peirastre*; *Maire* et *Meirastra*; *Comte* et *Countessa*, etc.; ce qui détruit la filiation naturelle de ces mots et en rend l'étymologie incertaine. Il n'était cependant pas difficile de s'apercevoir qu'*aigloun*, était composé d'*aigl*, radical d'*aigla*, et du diminutif *oun*; *pairastre*, de *pair*, radical de *paire*, et de la désinence dépréciative, *astre*; *mairastra*, de *maire* et d'*astra*; *countessa*, de *comte* et d'*essa*; etc. et que la différence de prononciation, très-mal rendue par les lettres substituées, tient uniquement à la position de l'accent; que dans le mot *aigla*, le premier *a* étant accentué, doit se prononcer fortement et franchement, tandis que le dernier reste muet, (*âigle*); que dans *aigloun*, au contraire, l'accent portant sur *oun*, *ai* reste muet et s'approche du son d'*ei* (*eigloun*); il en est de même de *paire*, dont l'accent portant sur l'*a*, le rend ouvert (*païré*), tandis qu'il devient muet dans *pairastre*, parce que c'est l'*a* d'*astre* qui en est affecté, (*peiràstre*); dans *comte*, l'*o* est

ouvert (*cômte*) et il devient fermé dans *comtessa*, par le déplacement de l'accent, (*countesse*). Les Italiens disent comme nous, à cause de l'influence de l'accent, *conte* et *countessa*, mais il n'écrivent pas le composé *contessa*, autrement que le simple dont il dérive, malgré qu'ils aient pris la prononciation pour règle de leur orthographe.

Puis qu'il est si facile de démontrer que l'accent a la propriété de modifier ainsi, et sans exception, la prononciation, il est aussi inutile que dangereux de mutiler l'orthographe sans nécessité.

Par cette mauvaise méthode la plupart des verbes deviennent irréguliers; *accorder* est de ce nombre quoiqu'il soit très-régulier quand il est écrit comme il doit l'être; *iou accordi, tu accordes, eou ou el accorda, nautres accordam, vautres accordaz, elous ou eleis accordoun*; tandis que ceux qui ont voulu imiter la prononciation on écrit: *iou accordi, accouardi ou accouardi, tu accordes, accouardes ou accouardes, eou accorda, accouarda ou accouarda; nautres accordam ou accourdam, vautres accourdaz, elous ou eleis accouerdoun*.

La même irrégularité se rencontre dans l'espagnol, dans le même verbe, *acuerdo, acuerdas, acuerda, acordamos, acordais, acuerdan*; mais les Espagnols comme on sait, ne se sont pas astreints à respecter, ni à prendre pour guide l'orthographe étymologique.

Les inconvénients d'un mauvais système d'orthographe ne se bornent pas à rendre la lecture des auteurs provençaux impossible à ceux qui n'en ont pas une grande habitude, ils privent encore cette langue de l'utilité dont elle peut être pour l'intelligence de la française. Comment s'expliquer par exemple, sans son intermédiaire, pourquoi l'on a écrit successivement le même mot: *saoul, soul, sou?* et comment connaître son étymologie sans avoir recours à cette langue qui a été interposée entre le latin et le français? Comment le faire encore, si l'orthographe étymologique n'est pas respectée? tandis qu'avec son secours tout devient facile. Inutilement dira-t-on, que *sou* vient de *satur* ou de *satullus*, il y a trop loin de l'un à l'autre pour que le lecteur soit convaincu: mais si l'on passe du latin au provençal et de celui-ci au français, la transition devient moins brusque et bien plus facile à saisir: de *satullus*, diminutif de *satur*, les Provençaux ont d'abord fait par apocope *satul*, que les latins prononçaient *satoul*, et par le changement du *t* en *d*, *sadoul*, voilà le mot fondamental; *sooul, saul, sadou, sadoup*, n'en sont que des altérations. Se con-

formant à la méthode adoptée par les langues modernes, qui contractent ou syncopent presque toujours les mots qu'elles empruntent, la française en s'emparant du mot *sadoul*, supprima d'abord le *d* pour réduire le mot en une syllabe, *saoul*, en prévenant que l'*a* ne se prononçait pas. Des grammairiens qui ne pouvaient pas expliquer la présence de cette lettre dans ce mot, la regardèrent comme inutile et la supprimèrent aussi, *soul*, en notant que l'*l* était muette. Quelques lexicographes enfin plus hardis encore ont écrit *sou* tout court.

On voit par cet exemple, qu'en procédant ainsi, il est facile de se rendre raison des mutations que ce mot a éprouvées :

SATUR,
Satullus,
Satul,
Satoul,
SADOUL,
Saoul,
Soul,
Sou.

Il en est de même de *maturus*, mûr, dont on a fait par apocope, *matur*, et par le changement du *t* en *d* MADUR; d'où par la suppression du *d*, l'ancien mot français *maur*, et *mûr*, par la syncope de l'*a*.

J'ai rétabli avec soin les consonnes finales que la plupart des écrivains modernes, et particulièrement les poètes, ont supprimées, tant pour multiplier le nombre des rimes que pour se rapprocher davantage de la prononciation, confondant ainsi les infinitifs et les participes, le singulier et le pluriel, qu'ils ont fait rimer ensemble, et créant par cet abus, une foule innombrable d'homonymes qui embrouillent tellement la langue qu'ils la rendent quelquefois intelligible. La seule raison qu'on ait donnée pour autoriser cette suppression, est que les consonnes finales ne se prononcent pas, ce qui est tout-à-fait inexact, car si elles sont muettes quand le mot suivant commence par une consonne, elles deviennent très-sonores quand elles précèdent une voyelle, comme cela a du reste lieu en français, langue dans laquelle personne ne s'est jamais avisé d'écrire *aimé la bonne chère*, pour, aimer la bonne chère, quoique l'*r* d'aimer ne se fasse pas sentir; par le motif d'abord, que devant une voyelle on la prononcerait

fortement, comme dans *aimer avec passion*, et ensuite parce que le mot *aimé* écrit sans *r*, serait le même que le participe et d'adjectif.

Ceux qui ont voulu prendre la prononciation pour guide de leur orthographe, auraient au moins dû l'étudier avec soin et prendre celle que le mot donne quand il est isolé ou placé devant un autre qui commence par une voyelle, car ce n'est que par euphonie qu'on ne fait pas sonner la consonne qui le termine quand celui qui vient après commence par un autre consonne. Du latin *sanctus*, nous avons fait par apocope *sanct*; et par suppression du *é sant*; en épelant les lettres de ce mot, on doit dire: s. a. n. t. *sant*, et non *san*, parce que ce n'est que par accident, la rencontre d'une consonne, que ce *t* reste muet, comme quand on dit *sant-jean*, qu'on prononce *san djan*, mais il s'articule fortement s'il est devant une voyelle, comme dans *sant esprit*, *san tesprit*; il en est de même des verbes en *ar*, si l'on prononce *amar soun Diou*, comme s'il n'y avait pas d'*r*, *ama soun Diou*; cette lettre se fait très-bien sentir dans *amar un home*, qui s'articule comme si l'on écrivait *ama run home*, car si l'on disait *ama un homme*, il y aurait un hiatus insupportable.

Dans la montagne, et dans tous les pays en général où les anciens usages se sont conservés, et où l'on prononce encore toutes les lettres, même en parlant français, on n'est point embarrassé sur l'emploi des consonnes finales.

Lors même que ces consonnes ne se prononceraient pas, leur présence serait encore d'une indispensable nécessité pour fixer la position de l'accent tonique, former les composés et éviter la création d'un grand nombre d'homonymes.

Chaque mot composé de plus d'une syllabe porte, dans notre langue, comme dans toutes les autres néolatines, un accent tonique, qui se fait sentir sur la dernière, ou l'avant dernière voyelle, et rarement sur l'antépénultième. Quand le mot est terminé par une voyelle muette, c'est sur l'avant dernière qu'il se place, mais quand la voyelle est sonore ou suivie d'une consonne finale, c'est en général la dernière qui en est affectée, comme cela sera suffisamment expliqué dans le traité sur la prononciation, qui fera partie de la grammaire. Dans *ami*, première personne du singulier de l'ind. prés. du verbe *amar*, par exemple, l'accent porte sur l'*a* et l'on doit prononcer *àmi*; dans *amic* au contraire, à cause de la consonne finale, il est placé sur l'*i*,

et l'on doit dire *ami*. Mais si l'on écrivait comme la plupart des auteurs *ami*, sans *c*, les deux mots *ami* j'aime, et *amic*, ami, seraient homonymes et devraient se prononcer de la même manière, tandis qu'ils sont parfaitement distincts par l'emploi de la consonne finale dans *amic*. Cette consonne ne peut pas être supprimée d'ailleurs sans s'écarter des règles de l'étymologie et de la formation de notre langue; car du latin *amicus*, ôtez la désinence *us*, il reste *amic*, et non *ami*. Mais cette consonne n'est pas nécessaire seulement pour fixer la prononciation, elle devient indispensable dans la formation des composés. La règle générale est qu'en ajoutant un *a*, à l'adjectif masculin on forme le féminin; en l'appliquant au mot qui nous occupe, on n'aurait qu'*amia*, si l'on avait supprimé le *c*, mot qui n'est pas du véritable provençal, tandis qu'en le conservant on a *amica*, et par le changement de cette lettre en *g*, *amiga*. Le *c* reparait forcément, même dans le français qui l'avait banni d'*amic*, quand on veut former les composés, *amical*, *amicale*, *amicalement*.

Il en serait de même de *marit*, mari, époux, qui dérive du latin *maritus*, fait *marit* par la suppression ordinaire de la désinence, et qui serait confondu avec *mari*, marius, nom d'homme, si l'on supprimait le *t* final; tandis qu'avec cette lettre l'un doit se prononcer *màri* et l'autre *marì*. Le *t* de *marit* n'est d'ailleurs pas muet quand le mot qui le suit commence par une voyelle, comme dans *marit et mouther*, qu'on prononce *mari te mouillé*. Sans les consonnes finales enfin, les infinitifs se prononceraient comme les troisièmes personnes du singulier de l'indicatif, car si dans *parlar*, *cantar*, *amar*, l'accent porté sur le dernier *a*, en supprimant l'*r* il se transporte sur le premier, et l'on doit prononcer ces mots comme s'ils étaient écrits, *pârle*, *cânte*, *âme*, tandis qu'avec l'*r* on doit dire *parlà*, *cantà*, *amà*.

Mais si les consonnes finales sont indispensables pour déterminer la position de l'accent, lors même qu'elles sont muettes, elles ne sont pas moins utiles pour la formation des composés.

Les désinences étant des mots qui ne varient point dans leur orthographe, on doit, en les séparant des radicaux auxquels on les avait jointes, retrouver ces radicaux dans leur état naturel, et c'est ce qui arrive en effet, en les écrivant comme ils doivent l'être; en enlevant de *carnassa*, par exemple, la terminaison dépréciative *assa*, il reste *carn*, dérivé du latin *carnis*, par apocope; mais si l'on

se bornait à écrire, comme beaucoup d'auteurs le font, *car*, et qu'on ajoutât la même désinence on aurait *carassa*, qui signifierait tout autre chose, c'est-à-dire, vilaine figure. On trouve partout *fun* écrit par une *n*, et ensuite *fumada*, *fumar*, etc., il est cependant bien évident qu'en retranchant *ada*, et *ar*, qui sont des désinences ajoutées, il reste *fum* pour radical. Il en est de même d'*harene*, que la plupart de nos écrivains modernes écrivent sans *e*, quoiqu'ils disent ensuite *harencada*, et qu'*ada*, ne soit là qu'une terminaison, une addition au radical; de *ploumb* dont on a aussi mal à propos supprimé le *b*, qu'on est obligé de replacer pour dire *ploumbar*, *ploumbier*, *ploumbagina*, etc. parce que le véritable radical de ce mot est *ploumb*, dérivé du lat. *plumbum*, par apoc. *plumb*, et par changement d'*u* en *ou*, *ploumb*.

Dans la prononciation du dialecte *mundi* ou languedocien, on ne fait passentir plusieurs consonnes finales, et particulièrement l'*n*, pour laquelle ce dialecte a une antipathie très-prononcée; c'est ainsi qu'au lieu de *pan*, *vin*, *saboun*, *capoun*, *ben*, on dit: *pa*, *vi*, *sabou*, *capou*, *be*, etc. Les auteurs qui ont copié cette prononciation dans leur orthographe, n'ont pas fait attention qu'ils se condamnaient eux-mêmes en écrivant ensuite, *panada*, formé de *pan* et d'*ada*; *vinas*, de *vin* et d'*as*; *sabounar*, de *saboun* et d'*ar*; *capounar*, de *capoun* et d'*ar*, etc.

Un troisième et très-grave inconvénient qui naît de la suppression des consonnes finales, est la production d'un grand nombre d'homonymes. Les mots *saint*, *sain*, *sang*, *sans*, ont été écrits tous les quatre par *san* et peuvent aisément être pris l'un pour l'autre, tandis qu'en leur restituant la consonne finale on fait disparaître toute ambiguïté, *sant*, *san*, *sang*, *sans*, altération de *sens*, qui sont des mots latins, moins la désinence, ou avec une légère altération, *sanctus*, *sanus*, *sanguis*, *sine*.

M. l'Abbé de Sauvages dit au mot *Deves*: « Ce mot nous fournit » l'occasion de faire remarquer la nécessité d'une accentuation qui » fut relative à la prononciation qui nous est propre: le même mot » a trois sens différents selon qu'il est différemment accentué, *dévès*, » un défens; *dévès*, tu dois; *devès*, vous devez. »

N'est-il pas plus naturel, plus facile et plus régulier d'éviter cette homonymie au moyen d'une bonne orthographe que par cet échafaudage d'accents? *Deves*, défens, n'est qu'une altération de *deven* ou

devens, dérivé de la basse latinité *defensum*, par la suppression de la désinence et le changement de *f* en *v*; *Deves*, tu dois, n'a pas besoin d'être modifié par des accents; et *deves*, pour vous devez, doit prendre un *z* au lieu d'un *s*, parce qu'on disait anciennement *devets*, et que le *z* a été employé pour tenir lieu des deux lettres, *ts*. Cette orthographe rend comme on voit, les accents inutiles, et a l'avantage en même temps, d'indiquer l'origine des mots: *devens* ou *deven*, *deves* et *devez* ne sauraient être pris l'un pour l'autre.

Le même auteur emploie le mot *se* dans six significations différentes :

<i>Se</i> ,	soif,	au lieu de	<i>set</i> ,	dérivé du latin	<i>silis</i> .
<i>Se</i> ,	sein,		<i>sen</i> ,		<i>sinus</i> .
<i>Se</i> ,	siège,		<i>seti</i> , <i>sed</i> ,		<i>sedile</i> .
<i>Se</i> ,	se, pronom,		<i>se</i> , <i>si</i> ,		<i>se</i> .
<i>Se</i> ,	si, conj.		<i>si</i> ,		<i>si</i> .
<i>Se</i> ,	sec,		<i>sec</i> ,		<i>siccus</i> .

Il se sert de *sen* douze fois, tandis que chacun de ces mots, serait comme dans l'exemple précédent, parfaitement distingué par une orthographe régulière.

Il écrit *dezenecrouza*, déterrer, comme je le figure ici, et dit qu'il est dérivé de *eros*. Ce mot qui doit être écrit *desenerosar*, renferme quatre fautes, dont deux sont reconnues par M. de Sauvages en disant qu'il vient de *eros*, car alors il ne faut ni *ou* ni *z*. *Des-en-cro-sar*, signifie littéralement : *ar*, mettre; *en*, dans; *eros*, le creux, la fosse, et *des*, le contraire, c'est-à-dire, tirer de dedans la fosse.

La plus grande discussion orthographique qui se soit élevée parmi les modernes, est celle relative à l'*a* final que l'on a voulu remplacer, tantôt par *o*, tantôt par *ou* et tantôt par un *e* muet, quoique cette espèce d'*e* n'existe pas dans notre langue, du moins à la fin des mots.

L'*a* final, signe caractéristique du féminin dans la langue latine et dans celles qui en sont dérivées directement, à cause des différentes inflexions qu'on donne à sa prononciation dans divers endroits, a été remplacé par les lettres que l'on a cru propres à reproduire cette prononciation. Dans la montagne et dans une grande partie du Languedoc où la langue s'est mieux conservée, on a maintenu l'*a* roman et latin, et l'on a écrit *musa*, *ama*, *cavala*; sur la rive gauche de la

Durance, où l'on prononce cet *a* extrêmement ouvert, on l'a remplacé par un *o*, *muso*, *amo*, *cavalo*; sur la rive opposée de la même rivière, où il a un son plus obscur, on lui a substitué *ou*, *musou*, *amou*, *cavalou*; Quelques auteurs modernes se sont servis de l'*e* muet français et ont dit: *muse*, *ame*, *cavale*, M. Béronie, dans son Dictionnaire du bas limousin, porte cet abus encore plus loin car il écrit presque-toujours le singulier par un *o* et le pluriel par un *a*; *viando*, *viandas*; *grovou*, *ousou*, graveleux, euse, et ensuite, *sas ourinas sou grovousas*; *limando*, tablette, et après, *las limandas d'oquelo boutico sou pas bien gornidas*, etc. M. de Sauvages qui a adopté aussi l'*o* final, au lieu de l'*a*, condamne lui-même son orthographe en mille endroits, lorsqu'il donne quelque étymologie. Il écrit par exemple, *Peino*, *la mala peino l'estoufe*, et il fait observer que ce mot vient du grec *peina*, faim; mais s'il vient de *peina*, pourquoi écrire *peino*? tandis que le son de l'*a* est le même que celui de l'*o*, en prononçant ces voyelles finales comme elles doivent être prononcées.

Il est inutile, Messieurs, de vous faire observer que les troubadours n'ont jamais employé l'*o* pour l'*a*, pas plus que les auteurs de tous nos anciens Statuts et Fors des provinces méridionales, et une bonne partie des écrivains modernes, tels que Fabre, Rigaud, les deux Aubanel, Tandon, Martin, Charles-de-Belleval, Peyrottes, etc., etc.; qu'un aussi grand nombre lui ont substitué *ou*, comme H. Morel, Bonnet, Coyer, Desanat, Mathieu, etc., etc., que d'autres enfin se sont servis de l'*e* muet pour le remplacer; de ce nombre sont: Verdier, Truchet, l'Anonyme de la traduction des Fables de La Fontaine, en vers gascons; Fondeville, Navarrot, Raphel, le Recueil de poésies béarnaises, imprimé en 1827, etc.

Le premier ouvrage imprimé que je connaisse, où l'on ait employé l'*o* pour l'*a* final, est le dénombrement des Bailliages, qu'on trouve à la suite du poème d'Antonius Arena, intitulé *Meygra entreprise*, etc., 1535; le second est le *Don-don Infernal* de la Bellaudière, imprimé à Aix, en 1538; le troisième, les *Obros et Rimos*, du même auteur, 1595, qui est le premier livre imprimé à Marseille. Depuis cette époque, les auteurs qui ont écrit sur la rive gauche de la Durance, ont en général employé l'*o* et ceux de la rive droite, l'*a* ou l'*e*.

En adoptant l'orthographe étymologique, toutes ces irrégularités disparaissent, et personne, je pense, ne pourra soutenir, de bonne

foi, qu'elle ne soit préférable, sous tous les rapports, à celle des sons qui fait de la langue la plus riche et la plus expressive, un véritable jargon de perroquet, les mots cessant de parler par eux-mêmes, et n'ayant plus que la signification fugitive que les définitions leur donnent. Il serait d'ailleurs facile de démontrer qu'une telle orthographe offrirait beaucoup plus de difficultés que l'autre, parce que la prononciation variant à l'infini, on serait embarrassé dans le choix de celle qu'on devrait prendre pour modèle; et d'ailleurs ce choix étant fait, comment l'enseigner et la faire adopter par tout le monde? Il ne resterait de possible, que le parti conseillé par M. Féraud, que chacun eût la sienne, et alors quel désordre!!

En suivant l'orthographe étymologique il ne peut y avoir aucune incertitude sur la manière d'écrire les mots empruntés, comme je l'ai déjà fait observer, et particulièrement à l'égard de ceux terminés en *a*. Puisque nous avons pris directement du latin, et sans altération, *Academia, Ala, Ambra, Angelica, Arena, Aura, Avellana, Barba, Bestia, Campana, Candela, Causa*, etc. etc., pourquoi remplacements nous l'a final par un *o*, un *ou* ou un *e* muet, et écririons nous: *Academio, Alò, Ambro, Angelico*, ou *Academiou, Alou, Ambrou, Angelicou*, ou encore *Académie, Ale, Ambre, Angelique*, etc. qui ne rendent pas mieux la prononciation locale que l'a prononcé muet et plus ou moins ouvert; car il serait aussi ridicule de dire *Barbò, Alò, Campanò*, ou *Barbou, Alou, Campanou*, que *Barbà, Alà, Campanà*; vouloir figurer la véritable prononciation d'une langue par des lettres, est une réverie, l'usage seul peut l'enseigner.

Il n'y aurait pas plus de raison de changer l'orthographe d'*ancora*, parce que nous en avons supprimé l'*o* et dit *ancra*, pour réduire le mot à deux syllabes, ni celle d'*anima*, parce qu'on en a supprimé *ni, ama*; ni celle de *regula*, dont on a fait *regla*, ni celle de *fabula* et *tabula*, dont on a fait *fabla*, et *tabla*, par la suppression de l'*u*.

Ceux qui ont mal à propos substitué l'*o* à l'*a* final des substantifs et des adjectifs féminins, n'ont pas fait attention qu'ils n'étaient pas conséquents avec eux-mêmes, car lorsqu'ils ont voulu former des composés, ils ont, comme toujours, été obligés de revenir au mot non altéré. C'est ainsi qu'en ajoutant la désinence *ment*, esprit, manière de faire, à *regla*, par exemple, ils ont fait *reglament*, tandis qu'ils auraient dû écrire ce mot, d'après leurs principes, *regloment*, parce

qu'il est composé de *reglo* et de *ment*, suivant leur orthographe. Tous nos adverbés en *ment* ont été formés par cette terminaison jointe à un adjectif féminin. Les troubadours se servaient souvent du masculin, mais il en résultait une rencontre désagréable de consonnes, comme dans *poultiment*, *regulierment*, inconvénient que l'on prévient par le moyen du féminin, terminé par une voyelle, *poulidament*, *regulierament*. Les partisans de l'o, inconséquents dans leurs principes, comme je l'ai dit, écrivent *poulido*, *reguliero*, et ensuite *poulidament*, *reguliera-ment*, etc., M. Diouloufet, qui écrivait *fresquo* et *caudo*, était aussi obligé de rétablir l'a dans les composés :

Dedins l'estiou tenes-la fresquement :

Mais dins l'hiver tant si pau caudament.

L'a est la lettre favorite de la langue d'oc, comme elle doit l'avoir été des langues primitives et de toutes celles qui se sont formées naturellement, parce qu'elle est de toutes la plus facile à prononcer; il suffit en effet, d'ouvrir la bouche et de pousser l'air contenu dans les poumons, pour l'articuler. La préférence qu'on lui donne est cause qu'on en trouve souvent quatre dans le même mot, comme dans *acabada*, *amatada*, etc., et qu'on l'a souvent substituée à d'autres lettres, contrairement à l'étymologie, parce qu'on la prononçait plus facilement. D'après ces faits, il n'est pas naturel de penser, que, puisqu'on emploie souvent l'a au lieu d'une autre voyelle, où il ne devrait pas figurer, on ait voulu le supprimer dans les mots dont il fait partie essentielle?

M. Charles-de-Belleva, dans l'intéressant article qu'il a donné dans le Bulletin de la société d'agriculture du Département de l'Hérault, sous le titre de Nomenclateur botanique languedocien, Janvier, 1832; dit dans une note insérée à la page 7. « Dans les mots languedociens empruntés au dictionnaire de Sauvages, et qui se terminent par un o, comme par exemple *aouriolo*, *faouterno*, etc. » J'ai substitué la terminaison a, seule usitée maintenant dans la langue vulgaire de Montpellier, pour ces sortes de mots. »

Un des auteurs qui s'obstinent à substituer un o à l'a final féminin, m'assurait un jour, qu'il ne pourrait jamais se résoudre à dire: *cavalà*; pas plus, lui répondis-je, que moi à dire *cavalò*. — Mais l'o se prononce muet à la fin des mots, mais l'a se prononce de même,

ajoutai-je, et l'on a au moins l'avantage de respecter l'étymologie. L'a et l'o qui terminent les mots, quand ils ne portent pas l'accent, doivent être prononcés comme des e muets, dont le plus ou moins d'ouverture distingue les dialectes. On ne dit pas plus *la musà de Petrarca*, que *la musò de petrarcò*, on doit dire *la mùse de pé-tràrque*; d'ailleurs écrivez comme il faut et prononcez comme vous voudrez, ou du moins, selon votre dialecte. J'ignore s'il fut convaincu, mais la discussion n'alla pas plus loin.

Une autre altération non moins grave que celle de l'a en o, ou, e, est celle de ion en ien, ioun, iou, iu, au.

La prononciation de cette désinence s'éloignant de celle des français, et variant même selon les dialectes, a donné lieu à ces altérations. Dans la plus grande partie du pays où l'on parle la langue d'oc, ion est prononcé comme ièn ou plutôt ie-n, prononciation qui approche beaucoup de celle des anglais: car c'est ainsi qu'au lieu de *revolution*, ils disent très-distinctement *rivoliouchenne*, et les provençaux de la rive gauche de la Durance, *revolutie-n*. Mais quoique leur prononciation soit différente, les anglais n'en écrivent pas moins *revolution*, d'après l'étymologie du mot.

La plus légère réflexion suffit pour démontrer que l'ien par lequel on a généralement remplacé l'ion, ne rend point le son qu'on voudrait reproduire; on n'a pour s'en convaincre, qu'à comparer celui que produit ien dans les mots dont il fait partie essentielle, comme dans *citouyen*, *mouyen*, avec celui qui résulte de *revolutien*, *counditien*, etc. Mais la preuve la plus convainquante que cette orthographe est condamnable, c'est que ceux qui s'en servent sont obligés de l'abandonner pour former les composés, et qu'après avoir écrit *revolutien*, *counditien*, ils sont forcés de dire *revolutiounari*, *counditiounar*, etc. S'il pouvait rester le moindre doute à cet égard, l'étymologie serait là pour le dissiper; la plupart des mots terminés en ion, et improprement en ien, sont dérivés du latin *ionis* gén. d'io, dont on a fait ion par apocope.

La lettre O est une de celles qui ont subi, chez les modernes, le plus grand nombre d'altérations, et dont l'orthographe offre le plus de difficultés et de disparates, si l'on s'écarte de l'étymologie, car elle a été transformée en ou, oue, oua, u, et a.

L'altération en ou est celle que l'on rencontre le plus fréquemment.

Elle tient à deux causes principales : la première est due à l'absence de l'accent tonique, qui a sur cette lettre, comme sur l'*a*, une influence très-remarquable. Lorsque ces voyelles en sont affectées leur prononciation devient aigüe et sonore, tandis qu'elles sont muettes et sourdes quand elles ne le portent pas, comme j'ai déjà eu l'honneur de le faire observer : l'*a* se prononce alors à peu-près comme un *e* muet, et l'*o*, quand il se trouve au milieu d'un mot, comme la diphthongue *ou*, mais sans que cela doive influencer en rien sur l'orthographe. C'est ainsi qu'on doit écrire *iou compli*, *tu comptes*, *eou* ou *el compta*; *nautres comptant*, *vautres comptax*, *elous* ou *eleis comptoun*, et prononcer *cômti*, *cômtés*, *cômte*, *coumtàs*, *cômtoun*.

Cependant pour ne pas trop heurter de front les usages reçus, on pourrait, quand cela ne nuit point à la régularité de la langue, conserver l'*ou* au lieu de l'*o*, toutes les fois qu'il a le son obscur, et toutes les fois aussi que malgré l'accent tonique qu'il porte, il se prononce encore sourdement, comme dans *iou douni*, *tu dounes*, *eou douna*, ainsi que dans tous les composés dont l'*o* du radical se prononce *ou*, tels que *noumar*, *noumination*, *denoumar*, etc., parce que la racine est *noum*; l'*ou* doit également et nécessairement être conservé dans tous les mots où il tient lieu d'un *u* latin, comme dans *soun*, *toun*, dérivés de *suus*, *tuus*; orthographe qui a d'ailleurs l'avantage de faire distinguer ces mots de *son*, *ton*, pris de *sonus*, *tonus*, etc.

La seconde cause qui a fait prononcer et ensuite écrire beaucoup d'*o* en *ou*, n'a pas un origine aussi rationnelle, car elle tient uniquement à la basse flatterie de quelques courtisans.

Marie de Médicis ne put ou ne voulut jamais quitter son accent italien : elle disait toujours *couroune*, *moussou*, etc., prononciation que le cardinal Mazarin tendit à propager. On connaît la tournure plaisante qu'il prit un jour pour se débarrasser d'un importun qui voulait un bénéfice quoiqu'il n'y en eut pas de vacant; il appela un suisse et lui dit en présence du postulant : *Souisse prends toun arquebouse et va touer oun abbé pourque je pouisse donner oune abbaye à cet houme, à ce moussou là*. Il prononçait toujours *chouse*, *perscune*, *soume*, au lieu de chose, personne, somme, etc.

Cette méchante prononciation que les courtisans avaient adoptée pour flatter la reine et son ministre, passa jusqu'aux beaux esprits de

la ville, qui se crurent de grands personnages, dès qu'ils surent aussi estropier des mots; comme certaines de nos dames qui, sans jamais avoir quitté leur village, s'imaginent avoir l'accent parisien parce qu'elles font bien rouffler les *rr*, et parce qu'elles disent *maintant* au lieu de *maintenant*. Le ridicule est de tous les siècles.

Henry Étienne disait aux amateurs du français ainsi italianisé :

Si tant vous aimez le son doux,
N'êtes-vous pas bien de grands fous,
De dire chouse au lieu de chose,
De dire j'ouse, au lieu de j'ose?

Un autre altération remarquable de l'o est celle par laquelle il a été transformé en *oue*, dans une grande partie de la Provence, et en *oua*, dans le département du Var, mais elle ne porte en général, que sur les mots dérivés du latin, dont la première voyelle est un *o* suivi d'une *r*, d'une *s* ou d'une *l*, comme dans : *Sorre*, *os*, *hort*, *mort*, *thora*, *nora*, *bosc*, *cola*, *mol*; dérivés du latin: *sorore*, abl. de *soror*; *os*, *hortus*, *mortis*, gén. de *mors*; *thora*, *boscus*, *colla*, *mollis*, etc., dont on a fait, les uns: *souerre*, *oues*, *houert*, *mouert*, *thouera*, *nouera*, *bouesc*, *couela*, *mouel*; les autres: *souarre*, *ouas*, *houart*, *mouart*, *thouara*, *nouara*, *bouasc*, *couala*, *moual*; il est même des auteurs qui ont écrit *souorre*, *ouos*, *houort*, *mouort*, etc. etc.

Cette articulation vicieuse, qui nous est probablement venue des Gaulois dont la prononciation était fortement gutturale, a donné naissance à la mauvaise orthographe dont on vient de parler, chez ceux qui ont voulu prendre cette prononciation pour guide: mais pour en faire ressortir les défauts, il n'y a qu'à employer la méthode déjà indiquée plusieurs fois, c'est-à-dire, former des composés; dès lors toute irrégularité disparaît, car ceux qui disent *mouert*, *houert*, *bouesc*, comme ceux qui prononcent *mouart*, *houart*, *bouasc*, s'accordent tous à dire: *mortel* ou *mourtel*, *hortoulaha* ou *hprtoulaha*, *bosquilha*, *boscalha*; etc.

Pour ne pas fatiguer plus long-temps l'attention des personnes qui me font l'honneur de m'écouter ou de me lire, je terminerai ici ce que j'avais à dire sur l'orthographe, et je réserverai de plus amples détails pour le traité qui lui sera spécialement consacré dans la grammaire; j'ajouterai seulement qu'on aplanira les mille et une difficultés qui

embarrassent à chaque instant nos auteurs modernes, en prenant l'étymologie pour guide, car alors on n'écrira plus par exemple: *voou* pour dire je vais, ou il vaut, parce que dans le premier sens ce mot faisant partie du verbe *vader*, c'est *vau* ou *vaou*, qu'il faut, ainsi que dans le second, attendu qu'il vient de *valer*, d'où: *val*, *vau*, et non *voou*, qui signifie il veut, parce qu'il est la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe *voler*, vouloir, d'où *vol*, et par le changement ordinaire de *l* en *ou*, *voou*.

Il existe cependant encore quelques questions importantes à résoudre qui doivent vous être soumises; elles sont relatives aux lettres doubles, et particulièrement aux *ll*, *mm*, *nn*, *tt*.

En s'en rapportant purement et simplement à l'étymologie, base fondamentale de notre orthographe, on n'éprouverait aucune difficulté relativement à la théorie, mais il n'en serait pas de même pour la pratique. Dans la langue d'Oc on prononce généralement toutes les lettres, principe qui semble devoir exclure celles qui restent muettes, surtout quand on sait que les Latins ne les doublaient pas dans l'origine de leur langue, et qu'ils ne les ont doublées ensuite, comme les Grecs, que parce qu'ils les prononçaient. Les Italiens et les Espagnols, n'ont conservé les lettres doubles que celles qui se prononcent, comme je proposerai de le faire pour le Provençal; les Latins écrivaient *vallis*, mais ils prononçaient *val-lis*: les Italiens écrivent aussi par deux *ll*, *valle*, mais ils prononcent *val-le*; quand à nous qui prononçons *vatea*, devons nous conserver la double *ll*? Il en est de même de *colla*, que les Latins prononçaient *col-la*, ainsi que les Italiens, mais les Espagnols qui prononcent comme nous, *cola*, n'emploient qu'une *l*.

Les mêmes observations peuvent s'appliquer à l'*m* et à l'*n* doubles; les langues qui les ont écrites les prononçaient, excepté la française qui offre à cet égard comme à beaucoup d'autres, des anomalies inexplicables, ce qui a fait dire à M. Napoléon Landais, dans sa Grammaire, p. 172:

« Nous poserons en principe que les lettres sont faites pour être
» prononcées; et il y en a la moitié que nous ne faisons point sentir.
» Les Grecs et les Latins doublaient leurs consonnes, mais ils les pro-
» nonçaient: ils avaient du bon sens; et nous, il faut bien l'avouer
» quoiqu'il en coûte, nous n'avons pas le sens commun en matière

de langage, etc. Ce qui suit est une diatribe contre le dictionnaire de l'Académie, dans laquelle on lit avec regret : *nous aimons à être convaincus... bien certains*, etc : quand nous, se rapporte à un singulier, l'adjectif qu'on y joint doit être aussi au singulier ; un auteur qui parle en son propre nom doit dire, *nous sommes convaincu, certain que*, etc., ces fautes figurent mal dans une grammaire, pour le dire en passant, surtout quand on critique l'Académie.

Nous dirons encore la même chose relativement aux doubles *tt*, qui semblent caractériser une division entière de diminutifs dans la langue italienne ainsi que dans la nôtre ; si les Italiens les emploient, et s'ils écrivent *casetta, poveretta*, c'est qu'ils prononcent assez distinctement *caset-ta, poveret-ta*, tandis que nous ne faisons sentir, en provençal, qu'un seul *t*, *caseta, paureta*.

Indépendamment de la raison qui vient d'être donnée pour ne pas doubler les consonnes quand une seule est sonore, il y en a encore une autre non moins puissante : on forme, en général, l'adjectif féminin en ajoutant un *a* au masculin : de *paternel*, on fait *paternela* ; de *bel, bela* ; de *pichot, pichota*, de *mignoun, mignouna*, etc. Mais s'il faut doubler la consonne cette règle subirait de nombreuses exceptions, et d'ailleurs on ne retrouverait plus le masculin pur, en supprimant l'*a*, caractéristique du féminin.

Il est évident, d'après tout ce qui précède, que l'orthographe étymologique sera celle adoptée dans l'ouvrage dont j'ai l'honneur de vous entretenir, comme la seule qui offre une base certaine, et qui conserve à l'homme une de ses plus belles prérogatives, celle de pouvoir se rendre raison de ses actions.

Je dois cependant dire ici, que cette orthographe ne peut-être relative qu'à la langue vivante ou actuelle ; les mots de l'ancienne ne figurant dans mon dictionnaire que pour en faire connaître la signification, il a fallu nécessairement respecter celle qu'on avait employée pour en rendre la recherche possible et facile. J'ai d'ailleurs négligé d'inscrire toutes les altérations qu'on trouve dans les ouvrages modernes, parce qu'au lieu de 80 mille mots qu'aura mon dictionnaire, 300 mille n'auraient pas suffi si j'avais voulu faire mention de toutes les manières dont chaque mot a été écrit.

J'ai cru que ce n'était qu'en la considérant sous les divers rapports dont j'ai parlé, et en rétablissant l'art de l'écrire, que l'étude de la

langue d'Oc peut devenir intéressante, et l'on ne se convaincra pas, sans une agréable surprise, que cet idiôme, pour l'anéantissement duquel de prétendus littérateurs ont formé des vœux, auquel on a refusé le titre de langue, est peut être, comme il a déjà été dit, parmi les modernes, la plus régulière, la plus expressive, la plus philosophique et la mieux faite qui existe.

A la suite de chaque mot j'ai placé sa prononciation figurée par des lettres et des accents, ce qui représente à peu près l'orthographe des auteurs modernes.

Les synonymes, que j'ai rassemblés avec grand soin, fourniront aux écrivains un moyen facile d'éviter les répétitions, et pour obvier à l'inconvénient du mélange des dialectes, quand les mots n'appartiennent pas au provençal ordinaire, j'ai désigné par ses lettres initiales, celui dont ils font partie.

A la suite des synonymes, j'ai inscrit les équivalents des langues anciennes et modernes, quand ils ont le même radical, parce qu'en confirmant l'étymologie, ils font connaître les rapports que ces diverses langues ont entre elles.

J'ai déjà parlé, p. 24, des précautions que j'avais prises pour que les définitions fussent exactes.

Il est inutile, jecrois, de faire ressortir l'indispensable nécessité des étymologies, puisqu'elles servent de base fondamentale à l'orthographe de notre langue.

Les provençalismes et gasconismes corrigés, m'ont paru inséparables de l'ouvrage que j'annonce. La langue d'Oc a un génie particulier de construction, qui diffère essentiellement de celui de la langue française, ce qui est cause que la plupart de ses phrases, traduites littéralement, donnent lieu à de fréquents solécismes. V. *Cadun*, dans les exemples rapportés ci-après.

Un travail, dont l'utilité ne sera contestée par personne, et qui peut remédier en grande partie au défaut que j'ai reproché à tous les dictionnaires, dans lesquels on ne peut trouver le nom des choses que lorsqu'on le sait déjà, consiste à faire figurer à la suite d'un objet généralement connu, celui des accessoires qui le composent. Si l'on veut, par exemple, savoir le terme français d'une partie quelconque d'un chapeau, d'un éperon, d'une fleur, etc., on cherchera au mot *Capel*, *Esperoun*, *Flour*, où l'on trouvera réunies et nommées, toutes les

parties qui entrent dans leur composition. V. ces mots aux Exemples.

Les habitants des pays où l'on parle la langue d'Oc, connaissent par leurs noms vulgaires presque toutes les productions de leurs contrées, les plantes qui y croissent, les animaux qui les habitent et les minéraux qui s'y trouvent, mais cette connaissance ne leur est pas d'un grand secours, n'ayant aucune synonymie qui puisse les mettre en rapport, ni avec les ouvrages d'histoire naturelle, ni avec ceux d'agriculture. Pour remédier à cet inconvénient j'ai recueilli tous les noms vulgaires que j'ai pu me procurer, et je les ai inscrits chacun dans son ordre alphabétique, en renvoyant toutefois, les synonymes au mot fondamental, pour l'explication. Je n'ai pas négligé non plus les noms français, qu'on trouvera dans le Vocabulaire, ni les noms scientifiques latins, dont j'ai joint une table à sa suite; par ce moyen, et pourvu qu'on sache un des noms patois, français ou latins d'un être quelconque, on pourra parvenir à la connaissance de tous ceux qu'il porte et de la famille à laquelle il appartient.

M. Decandolle a dit, dans un rapport sur deux voyages botaniques et agronomiques qu'il a faits dans les départements de l'Ouest et du Sud: « La collection des noms vulgaires des plantes et leur concordance avec les noms botaniques, est l'un des travaux les plus propres à éclairer et l'agriculture et la botanique elle-même. »

La connaissance des origines et l'explication des différentes coutumes, ainsi que les dates des découvertes et l'indication de leurs auteurs, que je n'avais notées que pour mon usage particulier, ont été jugées assez utiles pour que je les fisse figurer dans mon dictionnaire; parce que s'il est démontré que nous parlons souvent comme des enfants sans entendre bien le sens des mots que nous employons, il n'est pas moins évident que nous agissons souvent aussi comme des automates, en imitant certains usages dont nous ne comprenons ni la portée, ni la signification. V. *Capel* et *Priera*, aux Exemples.

Le Dictionnaire de la langue d'Oc, n'atteindrait qu'imparfaitement son but s'il n'était pas accompagné d'un Vocabulaire Français-Provençal, presque aussi indispensable aux provençaux eux-mêmes, qui sont bien loin de connaître tous les mots de leur idiôme et de ses divers dialectes, qu'à ceux qui ne le connaissent pas du tout; mais au moyen de cet indicateur général on pourra toujours se retrouver: on

cherchera directement le mot provençal, quand on le connaîtra, ou bien le français quand on ne le saura que dans cette langue.

Ce vocabulaire contiendra non seulement tous les mots qui ont des équivalents en provençal, mais encore les phrases qui tiennent lieu des mots provençaux qui manquent au français. J'en renverrai les explications au dictionnaire provençal, afin de n'en pas augmenter inutilement le nombre des pages.

Quoique je n'aie eu en vue, dans mon dictionnaire, que la langue des départements suivants: *Alpes-Basses, Alpes-Hautes, Ardèche, Arriège, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Corrèze, Dordogne, Drôme, Gard, Garonne-Haute, Gers, Gironde, Hérault, Landes, Lot, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Basses, Pyrénées-Hautes, Pyrénées-Orientales, Tarn; Tarn-et-Garonne, Var et Vaucluse*, les autres pourront également s'en servir, sous plusieurs rapports, au moyen du vocabulaire.

J'ai déjà dit qu'en rapportant toutes les altérations des mots qu'on trouve dans les divers ouvrages imprimés en Roman ou en Provençal, on décuplerait inutilement le volume du dictionnaire qui les rassemblerait, mais comme il importe cependant qu'on puisse trouver la signification même des mots altérés, dans celui dont je m'occupe, j'ai pris la précaution, en parlant de chaque auteur, dans la notice bibliographique, de faire remarquer la différence qu'il y a entre son orthographe et la mienne; en prévenant, par exemple, que tel emploie au commencement des mots l'*h* au lieu de l'*f*, disant *hourmiga* pour *fourmiga*: que tel autre se sert du *b* au lieu du *v*; qu'il écrit *bent*, pour *vent*, etc. Par le moyen de ces avis on trouvera aussi facilement dans mon dictionnaire, les mots altérés, quoiqu'ils n'y figurent pas tous, que s'ils étaient régulièrement orthographiés et inscrits.

Je donnerai également une suite de tableaux indiquant:

1. Les mots particuliers que les langues étrangères nous ont fournis.

2. Les mutations et changements de lettres que le Provençal a fait subir aux mots qu'il a empruntés.

3. Les différences qui caractérisent les langues néolatines, au moyen desquelles on pourra abrégér infiniment l'étude de ces langues. On se convaincra même que l'Italien, l'Espagnol et le Portugais, peuvent être appris en très-peu de temps, surtout par les personnes à qui

la langue latine est connue, ces langues ne différant de la nôtre que par quelques désinences et quelques prépositions. Tous nos participes et adjectifs en *at*, *ada*, par exemple, se trouveront traduits dans les langues dont je viens de parler, en sachant qu'au lieu d'*at*, *ada*, les Italiens disent *ato*, *ata*; les Espagnols et les Portugais, *ado*, *ada*: c'est ainsi que nous rendons, nous, aimé, aimée, par *amat*, *amada*; les Italiens, par *amato*, *amata*; les Espagnols et les Portugais, par *amado*, *amada*, etc. etc. d'où l'on conçoit facilement qu'avec un peu de réflexion et de méthode, on peut apprendre toutes les langues néo-latines au moyen de la nôtre, l'on pourrait même dire, que celle-ci peut suffire pour en donner l'intelligence.

Dans un ouvrage qu'on ne saurait trop estimer, notre savant compatriote M. Bondil, a fait voir de quelle utilité la langue française pouvait être pour l'étude même de la latine: et j'avancerai sans crainte d'être contredit, qu'en appliquant sa méthode au Provençal, qui en est beaucoup plus voisin, on obtiendrait des résultats plus satisfaisants encore.

On sait que des hommes recommandables ont émis des vœux diamétralement opposés relativement à la langue provençale: que les uns voudraient l'anéantir, et que les autres désireraient au contraire qu'on la perfectionnât. Me sera-t-il permis de dire, sans le flatter, que l'ouvrage dont j'ai l'honneur de vous entretenir, depuis trop long-temps peut-être, pourrait concourir à l'un et à l'autre but. Si, d'un côté, on veut empêcher de parler le Provençal, il faut donner à ceux qui s'en servent le moyen de s'exprimer en français, leur fournir dans cette langue, les équivalents des mots qu'ils connaissent, ce qui ne serait pas toujours facile, une foule de mots provençaux n'ayant point d'analogues en français, et ne pouvant être rendus dans cette langue, que par des périphrases; et si d'un autre côté on veut la perfectionner, il faut bien en faire connaître les fondements, fixer l'orthographe, et expliquer la syntaxe; c'est dans l'un comme dans l'autre cas, ce que j'ai tâché de faire; aurai-je réussi, c'est à vous, Messieurs, qu'il appartient de prononcer, et pour vous mettre mieux à même de le faire avec connaissance de cause, je vais transcrire ci-après, quelques articles qui en font partie, pour que vous puissiez juger si l'exécution répond à l'intitulé.

EXEMPLES.

AGARRUS, s. m. (agarrus) **GARRUS**, **GARRUS DE LA SANTA BAUMA**, **GRAFEL**, **AGRAFEL**, **GREFUELHA**, **GRIFFOU**, **AGREVOU**, **AGREMOURIER**, **AGROMOURIER**, **FOUITA PASTRE**. *Agrifolio*, ital. Houx commun, Grand Houx; *Ilex aquifolium*, Lin. Arbrisseau de la famille des Frangulacées, assez commun dans les bois de la basse Provence.

Étymologie. Du latin *acarus* et *agrifolium*, qui désignent le même arbrisseau, nommé () *agria*, en grec; mot dérivé de () *agrios*, sauvage, farouche, à cause de ses épines longues et fortes. V. *Agr*, Radical.

Son fruit porte en français le nom de *cenelles*; sa seconde écorce pourrie et réduite en pâte, produit la *glu*, V. *Visc*; son bois, très-blanc, est employé par les ébénistes pour faire des placages, des damiers, etc.

Dérivés: *agarruss-ir*, *agarruss-it*.

AGARRUSSIR S', v. r. (s'agarrussir).s'abatardir, et en parlant des arbres, se rabougir, rester comme un buisson, comme le houx.

Éty. D'*agarrus*, et d'*ir*, devenir comme l'*agarrus*, V. c. m. et *Agr*, R.

AGARRUSSIT, IDA, IA, adj. et p. (agarrussi, ide, ie), abatardi, ie, rabougri, ie.

Éty. D'*agarrus* et d'*it*, devenu comme l'*agarrus*, V. *Agr*, R.

AUCA, s. f. (hœuque) **ΑΟΥΚΑ**, **AUCHA**. *Oca*, ital. *Auca*, anc. cat. esp. Oie, Oie ordinaire, *Anas anser*, Lin. var. *domesticus*; Oiseau de l'ordre des palmipèdes et de la fam. des serrirostres ou prionoramphes, (à bec en scie), qu'on a réduit à l'état de domesticité.

Éty. On croit que ce mot est celtique.

L'Oie, dans l'état de liberté, pond de huit à douze œufs, d'un vert sale, dont l'incubation dure 28 jours. Les petits qui en sortent portent le nom d'*oisons*, V. *Aucoun*.

Le mâle de l'oie s'appelle *fars*, et le cri de l'un et de l'autre *vocifération*.

La chair de cet oiseau n'est pas aussi délicate que celle du dindon, mais son duvet est d'un produit considérable, ainsi que ses plumes, dont on se sert pour écrire.

Les oies étaient vénérées par les Romains, depuis que par leurs

cris elles avaient sauvé le Capitole, en prévenant l'invasion des Gaulois : et comme nos gourmands modernes, ces maîtres du monde estimaient leur foie gorgé de graisse, que Metellus, au rapport de Pline, avait trouvé le moyen de faire grossir, en le trempant dans du lait miellé.

AUCA, est aussi le nom qu'on donne dans le Gard : 1^o à l'Oie hyperborée, *Anas hyperborea*, Gm. ; 2^o à l'Oie rieuse ou à front blanc, *Anas albifrons*, Lin., et 3^o au Cravant, *Anas bernicla*, Lin.

AUCA FERA, s. f. (àouque fère) AUCA SAUVAGEA. Oie sauvage, *Anas anser*, Lin. elle vit en troupe dans les parties boréales de l'Europe, de l'Amérique et de l'Asie. V. *Auca*.

AUCA DE MAR, s. f. Nom nicéen du Goéland à manteau noir ; *Larus marinus*, Lin. oiseau de l'ordre des palmipèdes et de la famille des longipennes, V. *Gabian*.

AUCA SAUVAGEA, s. f. (àouque saouvàdge) nom qu'on donne dans le Gard à l'Oie sauvage ou cendrée, V. *Auca fera* ; et à l'Oie des moissons, *Anas segetum*, Gm.

AUCAT, s. m. (aoucà) Oison, V. *Aucoun*.

AURELHA D'AI, s. f. (aouréille d'ài) AURELHA D'ASE.

A cause de la ressemblance qu'on a cru trouver entre leurs feuilles et l'oreille d'un âne, on a donné ce nom aux plantes suivantes :

Dans le département des Bouches-du-Rhône, au Pied de veau ou Arum ; V. *Fugueiroun*.

A Manosque, à la Centaurée scabieuse, V. *Marsourau*.

A Digne, au Liondent d'automne, V. *Fuelharaca*.

En Languedoc, à la Grande Consoude, V. *Herba deis sumis*.

CADUN, UNA, pr. distr. (cadün, ùne) CADE, CHACUN, CHASCUN, CASCUN. *Ciascuno*, ital. *Cada-uno*, esp. *Cada-hum*, port. Chacun, une.

Éty. Du lat. *quisque unus*, ou de *cade*, chaque, et d'*un*.

Cadun n'en parla, chacun en parle.

Amic de cadun, amic de degun.

Cadun es parent deis riches. *Cadun troubarà sa caduna*, prov.

Cadun, est toujours suivi, en provençal, de *soun*, *sa*, quand il est accompagné d'un pronom possessif, et rarement de *lour*, leur, ce qui

fait commettre beaucoup de fautes aux provençaux lorsqu'ils traduisent littéralement leur langue en français, comme : *s'en aneroun cadun de soun caire*, par : ils s'en allèrent chacun de son côté, tandis qu'il faut : ils s'en allèrent chacun de leur côté.

On évitera cette faute en ayant égard aux règles suivantes :

Quand *cadun*, chacun, précède le régime du verbe, on traduit *soun, sa*, par leur : *an pagat cadun soun escot*, ils ont payé chacun leur écot ; *an fach cadun soun dever*, ils ont rempli chacun leur devoir. Mais lorsque *cadun* est après le régime on le rend par son, sa, ses : remettez ces livres chacun à sa place : ils ont tous donné leur avis, chacun selon ses lumières, etc.

Un chacun ne se dit plus, quoique cette façon de parler ait été reçue pendant long-temps.

CAPEL, s. m. (capèl) CHAPEL, CAPEOU, CHAPEOU. *Capello*, ital. *Capelo*, esp. *Chapeo*, port. Chapeau, coiffure extérieure des hommes et des femmes ; fig. homme, cavalier ; ce qui sert à couvrir.

Éty. De cap, radical de *caput*, tête, d'où *capella* b. lat. qui désignait une chape dont on se couvrait la tête, et *capellum*, qui a été dit pour chapeau.

Mettre lou capel de caire, exp. prov. mettre le bonnet de travers, prendre un air rebarbatif, se mettre en colère.

CAPEL ou CAPEOU RETAPAT, chapeau monté ou retroussé.

CAPEL ENCALAT, chapeau clabaud ou à bords rabattus.

CAPEL A CLACA, *claque*, un claque, chapeau qui peut s'applatir.

On donne encore en français le nom *Claque-Oreille*, à un chapeau dont les bords sont pendants.

Dans un chapeau on nomme :

BORD, la partie évasée qu'on appelle souvent et improprement *ailes*.

CARRE, le haut de la forme.

COIFFE, la toile dont on garnit l'intérieur.

CORDON, LIEN, LAISSE, BOURDALOUE, l'attache qui serre le bas de la forme, ordinairement munie d'une boucle.

CORNES, les angles formés par les bords des chapeaux montés.

CUL, la partie qui correspond au dessus de la tête, le fond.

FICELLE, la marque que la ficelle laisse au bas de la forme.

GALON, le ruban dont est garni l'extérieur du bord.

ARÊTE, le bas de la forme où l'on coud le bord.

AUDACE, la ganse attachée à une agraffe, qu'on emploie pour empêcher le bord du chapeau de se baisser.

FORME, ou TÊTE, la partie destinée à contenir la tête, elle se compose du tour et du fond ou cul.

RETROUSSIS, la partie du bord qui est retroussée.

PORTES, v. MALHETA.

AGRAFFES, v. CROUCHET.

MAROQUIN, peau dont on garnit le bas de la coiffe.

Repasangi d'un capeou, affustage ou affutage d'un chapeau.

Les chapeaux remplacèrent les chaperons sous Charles VI dans les campagnes: ils s'introduisirent dans les villes sous Charles VII, vers 1449, et ce prince est le premier de nos rois qui en ait porté. On ne s'en servait alors que dans les temps de pluie et ce ne fut guère que sous Louis XI, qu'ils devinrent à la mode, quoiqu'on trouve sur les monuments de Rome des figures qui annoncent que les chapeaux étaient connus des anciens, chez lesquels ils furent même un signe d'affranchissement, d'où le proverbe *Vocare servum ad pileum*. C'est pour représenter en quelque sorte l'affranchissement de la férule des maîtres, et indiquer la liberté d'agir, qu'on inventa ensuite le bonnet des maîtres es arts et des docteurs. C'est encore en signe de liberté que les présidents des cours se couvrent de leur toque quand ils vont prononcer un jugement. La coutume d'ôter le chapeau quand on salue, et de rester nu tête devant les personnes qu'on veut honorer, vient aussi du même usage et indique l'humiliation.

Dans les peintures d'Herculanum on voit des hommes portant des chapeaux qui paraissent être du feutre et semblables aux nôtres. Plin., Liv. VIII, chap. 48, nous apprend que les anciens connaissaient la manière de préparer le feutre.

« L'usage des chapeaux sur les écus des prélats n'a commencé en » France qu'environ l'an 1500; le Père Menestrier, dit que ce fut » Tristan de Salazar, espagnol, Archevêque de Sens, qui parut » l'avoir introduit. » Ency.

CAPEL, s. m. CAPEOU, CHAPUT, CHAPU, CAPURLA. Huppe, touffe de plumes, représentant une espèce de crête, que certains oiseaux portent sur la tête, comme un chapeau, d'où son nom.

CAPEOU; s. m. Chapeau. V. *Capel*.

CARPA, s. m. (carpe) *Carpa*, esp. *Carpione*, ital. *Carapao*, port. Carpe; Carpe ordinaire, *Cyprinus carpio*, Lin. poisson de l'ordre des holobranchés et de la fam. des gymnopomes (à opercules nues) qui vit dans les eaux douces et particulièrement dans les lacs. Elle est abondante dans celui du Lauzet, Basses-Alpes.

Éty. Du Celt. *carp*, qui a la même signification.

Le premier auteur qui ait désigné ce poisson par le mot *carpio*, est Cassiodore, *De apparatus convivii regii*, selon Cloquet, Dict. sc. nat.

On croit que la carpe est originaire de l'Asie; elle était déjà connue en France, en 1258, selon Noël, Histoire des pêches, t. 1 p. 353.

Ce poisson peut parvenir à une grosseur considérable: on en prend dans le petit lac du Lauzet qui pèsent jusqu'à 15 livres, mais Bloch en cite une de 70 livres, prise en 1711, à Bischofshause. Leur vie est fort longue, on en a vu de 200 ans, et leur fécondité si extraordinaire qu'on a compté 700,000 œufs dans l'ovaire de l'un de ces poissons qui ne pesait que 10 livres.

On appelle:

CARPEAU ou CAPETTE, une petite carpe, V. *Carpeou*.

CARPE A MIROIR, une carpe qui n'a que deux ou trois rangs d'écaillés dorées, au dos ou au ventre.

CARPE SAUMONÉE, celle qui a des taches rouges comme le saumon.

CARPIE, un achis de carpe.

CARPIÈRE ou ALLEVIER, un vivier pour les carpes.

CARPILLON, une très-petite carpe.

DENIER, s. m. (denié) DINER, DIGNER, DINIER. *Denaro* ou *dannaro*, ital. *dinero*, esp. *denario* et *dinheiro*, port. Denier, petite pièce de monnaie qui valait la douzième partie d'un sou. Il se subdivisait anciennement en deux mailles, et la maille en deux oboles.

Éty. Du lat *denarius*, nom que les Romains donnèrent à la première monnaie d'argent qu'ils firent frapper, parce qu'elle valait dix as ou dix livres de cuivre. Ce fut selon Pline, l'an de Rome 485, 269 ans avant J.-C. sous le consulat de Q. Ogulinus, et de Fabius Pictor. V. *Dec*, R.

Le nom de denier était autrefois donné presque indistinctement en France, à toutes les monnaies, ce qui est cause que l'on dit encore aujourd'hui, *les deniers publics*, pour le trésor, l'argent du gouvernement. Les Italiens se servent du mot *Denaro*, les Espagnols de *Dinero*, et les Portugais de *Dinheiro*, dans le même sens.

Il y avait anciennement des deniers proprement dits en or et en argent, dont la valeur était de beaucoup supérieure à nos deniers actuels ce dont il faut être prévenu, en lisant les vieux écrits, pour ne pas commettre des erreurs graves.

DENIER, est aussi le nom dont on se sert pour désigner le titre de l'argent: celui qui est parfaitement pur est dit à 12 deniers; celui qui contient 1/12 d'alliage, à 11 deniers, etc. etc.

EMPURADOUR, s. m. (eimpuradou) BOUTA-FOC, BOUTA-FUEC. Brouillon, celui qui excite des querelles, qui porte à intenter des affaires injustes.

Éty. D'*empur*, rad. d'*empurar*, et d'*adour*, V. *Pur*. R.

Bon empuradour fa mangear malauts, prov. on vient à bout de tout en sachant s'y prendre.

EMPURAIRE, s. m. (eimpurairé) tisonneur, qui aime à tisonner. — Tisonnier, tige de fer avec un crochet au bout, qui sert, dans les forges, à attiser le feu.

Éty. D'*empur*, et d'*aire*: celui qui pousse dans le feu, V. *Pur*. R.

EMPURAR, v. a. (eimpurà) **EMPLEIRAR**, **EMPLURAR**, **EMPOURAR**, **EMPUSAR**, **ENTUSAR**. Attiser le feu; pousser le bois dans le feu pour qu'il brûle. *Empurar lou gaveou*, fig. exciter, pousser, fomenter les divisions, souffler la discorde.

Éty. Du grec () *empureuô*, allumer le feu: formé d'*en*, dans, de *pur*, feu, et de la term. act. *ar*; littéralement, mettre dans le feu, V. *Pur*. R.

Et ce que fougue lou pu beou
Quand crideroun ajudo l'oulo vesso.
De veire Jupiter *empura* lou gaveou.

GERMAIN, Bourrido.

A nave proun ben jusqu'aqui
Si lou magistra plaidejaire
N'*empuresse* pas mai l'affaire.

LA PATE ENLEVADE.

ESPEROUN, s. m. (esperoun) *Sprone*, ital. *espuela*, *espolon*, esp. *espora*, *esporao*, port. Éperon, aiguillon diversement conformé, dont s'arme le pied du cavalier pour piquer la monture.

Éty. Du lat. *sphærule*, molette; ou de l'allemand *Sporn*, éperon. Pontus de Thyard, le dérive du grec () *péroné*, agrafe, pointe, épingle.

Dans un éperon on nomme :

BOUCLE, v. *blouca*.

BRANCHES ou BRAS, les parties latérales du collier.

COLLET, la tige qui sort du collier et porte la molette.

COLLIER ou CORPS, le cerceau qui embrasse le talon.

MEMBRET, la partie à laquelle s'attachent les courroies.

MOLETTE, la roue dentée qui est fixée comme une poulie dans la chape du collet.

SOUS-PIED, la courroie qui passe sous le pied.

SUS-PIED, celle qui passe dessus.

On donne le nom de *Porte-Éperon*, à la pièce de métal ou de cuir fixée à la botte du cavalier, qui empêche que l'éperon ne tombe.

Le vers suivant prouve que du temps de Virgile les éperons étaient en usage :

Quadrupedemque citum ferratâ calce fatigat.

Divers passages font voir que les Grecs les connaissaient aussi, et qu'ils leur donnaient le nom de () *Kentron*.

Dérivés, *esperoun-ar*, *esperoun-ier*.

ESPEROUN, Ergot d'un coq, et des autres oiseaux.

ESPEROUN D'UN HOUSTAU, Éperon, ouvrage de maçonnerie à angle saillant.

ESPEROUN, s. m. Nom qu'on donne à Vallensoles, à l'Échinaire en tête, *Echinaria capitata*, Desf. *Cenchrus capitatus*, Lin. plante de la fam. des graminées, qu'on trouve dans les lieux arides.

Éty. L'épi de cette plante est hérissé de pointes, ce qui l'a fait comparer à la molette d'un éperon, d'où le nom qu'elle porte.

ESPEROUN, s. m. Désigne encore, dans le dialecte bas limousin : 1. Les rides qu'on voit au coin de l'œil des personnes qui vieillissent, et, 2. Les petits filets qui se détachent de la peau, près de l'ongle, V. *Porres* et *Enwegeas*.

ESPEROUNAR, v. a. (esperounà) *Esporear*, port. *spronare*, ital. Donner de l'éperon, piquer des deux.

Éty. D'*esperoun*, et d'*ar*, V. c. m. *Éperonner* que quelques auteurs donnent comme équivalant français d'*esperounar*, n'est pas généralement adopté.

ESPEROUNIER, s. m. (esperounié) éperonnier, artisan qui fait ou vend des éperons, des mors, des étriers, etc.

Éty. D'*esperoun*, et d'*ier*, V. c. m.

ESPOUNGA, s. f. (espoungue) *Spugna*, ital. *esponja*, esp. port. Éponge, *Spongia*, Lin. Genre de zoophytes, ou animaux plantes, de la famille des cératophytes, très-communs dans toutes les mers, et très-nombreux en espèces. Le Dictionnaire des Sc. Nat. en décrit 141, mais on en connaît plus de 250.

Éty. Du lat. *Spongia*, dérivé du grec () *spoggia*, qui a la même signification.

L'Éponge commune, *Spongia communis*, *Spongia officinalis* ? Lin. et l'Éponge pluchée, *Spongia lacinulosa*, Lam. sont les deux espèces que l'on emploie le plus communément. La partie connue dans le commerce sous le nom d'éponge, n'est en quelque sorte que le canevas de l'animal, ou de la gelée animale qui est renfermée dans ses loges.

Les Naturalistes ont été pendant long-temps incertains sur la vraie nature de ce corps, le regardant, les uns comme un végétal et les autres comme un animal. Cette dernière opinion, qui était celle d'Aristote, a été mise enfin hors de doute par les modernes.

Les propriétés de l'éponge brûlée contre le goitre, reconnues depuis long-temps, sont dues à la présence de l'Iode dans cette substance, V. *Iodo*.

Dérivés : *Espoung-ar*, *Espoung-ous*, *Espoungi-ous*.

ESPOUNGAR, v. a. (espoungà) Éponger, nettoyer ou pomper avec une éponge.

Éty. Du lat. *Spongiâ detergere*, ou d'*espounga* et d'*ar*.

ESPOUNGOUS, OUSA, adj. (espoungôus, ôuse) ESPOUNGIUS. *Espungioso*, port. *esponjoso*, esp. *spungoso*, ital. Spongieux, euse, qui est de la nature de l'éponge, ou qui, comme l'éponge, pompe facilement les liquides.

Éty. Du lat. *spongiosus*, m. s. ou d'*espounga*, et d'*ous*, qui est de la nature de l'éponge.

ESPOUNGIUS, V. *Espoungous*.

• ESTÈVE, nom d'homme, (estèvé) ESTIENI, ESTEFE, ESTEFES, ESTEFAN, TIENI. ESTEVENOUN, TIENOUN, TIENOT, TIENET, diminutifs. *Estevan*, esp. *Stefano*, ital. *Estephen*, angl. Étienne.

Éty. Du lat. *Stephanus*, dérivé du grec () *stéphanos*, couronne, prix, récompense.

On célèbre la fête de St. Étienne martyr, le 26 décembre, et celle de l'invention de son corps, en 415, le 3 août.

En Languedoc on donne le nom d'*Esteve* et d'*Estevenoun*, à des gâteaux qui ont la forme d'un marmouset, et que les boulangers vendent aux fêtes de Noël et de St. Étienne.

Ces gâteaux avaient autrefois la forme d'une couronne, et les parains en donnaient à leurs filleuls le jour de St. Étienne, en mémoire de la couronne qu'avait méritée ce premier martyr.

On dit proverbialement d'un homme grossier, en Languedoc, *Es fin coumo un esteve de pan brun*, il est fin comme un gâteau de pain bis.

FLOUR, s. f. (flour) **FLOUS**, **FLOU**. *Fiore*, ital. *flor*, esp. port. Fleur, production temporaire des végétaux, d'une couleur plus ou moins brillante, rarement verte, composée des organes de la génération et renfermant les rudiments du fruit.

Éty. Du lat. *floris*, gén. de *flos*, m. s. V. *Flor*, Rad.

Dans une fleur complète on nomme :

PÉDONCULE, le support qui la porte, *la coua*.

CALICE, l'enveloppe extérieure, ordinairement verte.

COROLLE, celle qui est en dedans du calice, souvent d'une couleur brillante, constituant proprement la fleur, dans le langage vulgaire. On la dit *monopétale* quand elle n'est composée que d'une seule pièce, et *polypétale*, quand elle l'est de plusieurs.

ÉTAMINES, les organes sexuels mâles : ce sont de petits filets terminés par un bouton presque toujours jaune, qui porte le nom d'*anthère*, et qui renferme la poussière fécondante, le *pollen*; quand l'anthère n'a pas de *filet*, elle se nomme *sessile*.

PISTIL, l'organe sexuel femelle, occupant toujours le centre de la fleur; il est terminé par un petit entonnoir qu'on nomme *stignate*.

OVAIRE, la partie inférieure du pistil, contenant les rudiments du fruit, il y en a souvent plusieurs dans la même fleur.

RÉCEPTACLE, la partie sur laquelle est assis l'ovaire.

Par rapport au sexe, on dit qu'une fleur est :

MALE, quand elle ne porte que des étamines; exemple ce qu'on appelle improprement femelle dans le chanvre.

FEMELLE, quand elle ne contient que des pistils.

HERMAPHRODITE, quand elle rassemble les deux sexes; la Rose.

NEUTRE, lorsqu'elle n'a point de parties sexuelles.

Relativement à sa composition, une fleur peut-être :

SIMPLE, lorsqu'elle ne contient qu'une corolle.

COMPOSÉE, lorsqu'elle en a plusieurs sur le même réceptacle.

COMPLÈTE, quand elle est composée d'un calice, d'une corolle et des parties sexuelles.

INCOMPLÈTE, quand elle manque de quelques unes de ces parties.

APÉTALE, quand elle n'a point de corolle, comme le chanvre.

Flour esericha, fleur panachée.

GOUTA, s. f. (gôte) *Gotta*, ital. *gota*, esp. port. *gout*, angl.

Goutte, maladie qui se manifeste particulièrement sur les articulations, par une douleur vive et un gonflement assez considérable.

Éty. Du lat. *gutta*, goutte, parce qu'on a attribué cette maladie à une espèce de fluxion qui tombait goutte à goutte sur la partie affectée, V. *Gout*, R.

Ce mot se trouve pour la première fois dans les écrits d'un certain Radulfe, qui vivait en 1270; les anciens ne connaissaient cette maladie que sous le nom d'*arthritis*.

GOUTA DEIS PEDS, podagre.

GOUTA DEIS MANS, chiragre.

GOUTA DOOU GINOULH, gonagre.

GOUTA DE L'ESPALA, omagre.

GOUTA DOOU COUDE, péchyagre.

La goutte a toujours été, et est encore une des maladies qui offrent le moins d'espoir de guérison, ce qui a donné lieu aux proverbes suivants :

Au mau de gouta,

Lou medecin li ves gouta.

Gouta estacada eis oues,

Dura jusqu'au croues.

JURAMENT, s. m. (djuraméin) **JURAT**. *Giuramento*, ital. *juramento*, esp. port. Juron, jurement, blasphème, imprécation : peu usité sous l'acception de serment.

Éty. Du lat. *juramentum*, m. s. V. *Jur*. R.

Les anciens, les Grecs et les Romains juraient non seulement par un, par deux, mais par tous les dieux ensemble, et même par les principales parties du corps :

Per caput hoc juro, per quod pater ante solebat.

J'en jure par ma tête, dit le jeune Asagne, par laquelle mon père avait coutume de jurer. Les amants juraient par les charmes de leurs

maitresses, et les Romains avilis, par leur génie, leur fortune, leur salut, leur gloire, leur éternité, etc. Caligula exigea qu'ils jurassent par son cheval *Incitatus*, et ils le firent.

Plusieurs de nos anciens rois de France ont eu des jurons tellement familiers que l'histoire en a conservé le souvenir.

Charles V disait, *Foi d'homme de bien*; Louis XI, *Par la paque Dieu*; Charles VIII, *Jour de Dieu*; Louis XII, *le diable m'emporte*; François I, *Foi de gentilhomme*; Charles IX, dit Brantome, jurait de toutes les manières et tel qu'un sergent qui mène pendre un homme; Henri IV, *Ventre saint gris*, et *Je renie Dieu*, qu'il abandonna pour lui substituer *Jarni-coton*, V. c. m.

Dans le treizième siècle, et long-temps encore après, on jurait par *Dieu*, par *la mort Dieu*, par *le corps*, *la tête*, *le sang*, *le foie*, *la main*, *le ventre*, *la langue*, *la dent*, *la chair*, *la figure*, *la poitrine de Dieu*, etc.

Tous ces jurons qualifiés de *vilains serments*, furent condamnés par le Pape Innocent III, et sévèrement prohibés par St. Louis. La Cour Royale de Nismes, de son côté, défendit dans le 15^e siècle, de jurer *per lou ventre*, *lou cap*, *lou fegs*, *lou cor*, et *las plagas de Diou*, *de Maria et das sants*, sous peine, pour la récidive, d'avoïr la langue percée. Ménard, Histoire de Nismes.

Soit par la crainte des peines infligées, soit par les progrès de la civilisation, la plupart de ces jurements ou jurons furent oubliés, et l'on masqua les autres de manière à les rendre méconnaissables. C'est ainsi qu'on substitua au mot *Dieu*, les syllabes *di*, *die*, *dienne*, *blu*, *bleu*, *guieux*, etc., et qu'au lieu de dire: *Cap de Diou*, on dit *Cadebiou*, *cadedis*; au lieu de *par Diou*, *pardienna*; au lieu de *mort de Diou*, *mardiouri*, *mordieu*, *mordienne*; au lieu de *sang de Diou*, *sang bleu*, *sandis*, etc. etc., voyez ces mots chacun en son lieu.

PIPA, s. f. (pipe) *Pippa*, ital. *pipa*, esp. Pipe, petit vase dans lequel on allume du tabac, dont on inspire la fumée au moyen d'un tube plus ou moins long.

Éty. Les uns font dériver le mot *pipa*, de l'Anglo-Saxon *pipe*, qui signifie petit tuyau: les autres de *pipeau*, chalumeau; mais sa véritable origine paraît venir d'un tube de métal, connu sous le nom de *pipa* ou *pipas*, dont les chrétiens du Bas-Empire se servaient pour pomper l'espèce du vin dans le calice, quand ils voulaient commu-

naient sous les deux espèces : *Pipa ad sugendum sanguinem de calice*.

Dans une pipe on nomme :

- FOURNEAU, GODET ou TÊTE, le petit vase où l'on met le tabac.
- TUYAU ou CHALUMEAU, le tube qui conduit la fumée.
- TALON, le petit appendice qui se trouve au bas du fourneau.
- COUVERCLE, la partie qui couvre l'ouverture du fourneau.
- POMPE, l'espèce de godet placé sous certaines pipes pour recevoir le jus du tabac.

Selon leur forme, les pipes portent des noms différents, on nomme :

- ANGLAISES, celles dont le talon est pointu.
- CROCHES, celles dont le fourneau fait un angle droit avec le tuyau.
- BRULE-GUEULE, celles dont le tube est très-court.
- GUINGUETTES, celles dont le fourneau est très-petit.
- CACHOTTES, CAJOTTES, ou PIPES À LA CAPUCINE, celles qui n'ont point de talon.
- CACHIMBOS, celles des nègres dont le fourneau est fait d'une terre rougeâtre.
- CALUMETS, les grandes pipes des sauvages, sculptées souvent avec beaucoup d'art.
- FALBALAS, celles dont le tuyau est plus ou moins courbé.
- BIEN-FUMÉES, celles dont le fourneau a jauni ou noirci vers le fond.
- HOLLANDAISES, celles de terre blanche.

L'usage de fumer du tabac ou d'autres plantes irritantes, se trouve établi chez presque tous les peuples, même sauvages. En Europe cette coutume est due aux Portugais qui l'avaient trouvée établie dans les Indes occidentales, où le tabac est indigène; mais ce ne fut en France que sous le règne de Louis XIII, que l'on commença à fumer.

Après mille et mille disputes sur les avantages et les inconvénients de la pipe, il a été reconnu que son usage est dangereux pour les personnes maigres, nerveuses, ou irritables, pour celles surtout qui ont quelque propension aux maladies de poitrine, et pour les jeunes gens en général; qu'en faisant évacuer une grande quantité de salive, elle nuit à la digestion, diminue l'appétit, et contribue pour beaucoup au développement des carcinomes de la lèvre inférieure; et que son utilité se borne à faire passer quelques moments aux oisifs qui sont embarrassés pour employer leur temps. Ce frêle avantage pourrait-il compenser les nombreux inconvénients d'un aussi dégoûtant et pernicieux usage! Dire aux fumeurs de ne plus fumer et aux ivrognes de ne plus boire, serait peine inutile, mais conseiller aux parents de veiller à ce que leurs enfants n'en contractent pas l'habitude est un vrai service à leur rendre.

Expr. prov.

Vau pas una pipa de tabac, il ne vaut pas un ognon.

N'en donariou pas una pipa de tabac, je n'en donnerais pas un clou à soufflet.

Lou mau de la pipa, l'ivresse que la pipe occasionne.

Que lou mau de pipa vous vire, d. l. puissiez vous tomber ivre mort.

Dérivés: *pipa*, futaille, *pip-ada*, *pip-aire*, *pip-an*, *pip-ar*, *pip-assa*, *pip-eta*.

PIPA, s. f. (pipe) **PIPAN**. *Pipa*, esp. port. **Pipe**, grande futaille propre à contenir du vin ou d'autres liqueurs; elle équivaut ordinairement à un muid et demi.

Éty. De sa ressemblance avec le fourneau d'une pipe à fumer.

PIPADA, s. f. (pipâde) plein une pipe de tabac, ou la quantité de tabac que peut contenir une pipe.

Éty. De *pipa*, et d'*ada*, pipe faite, pipe remplie; *pipée*, n'est pas français dans ce sens.

PIPADA, s. f. nom de la fleur du tussilage, dans plusieurs endroits, et particulièrement aux environs de Seyne, B.-Alpes, V. *Tussilagi*.

Éty. De *pipada*, parce qu'on l'emploie au lieu de tabac pour remplir la pipe, pour fumer.

PIPADA, s. f. est aussi le nom qu'on donne à Seyne, à la fleur du colchique, V. *Bramavaca*.

Éty. Probablement à cause de la ressemblance qu'a cette fleur, avec une pipe.

PIPADA, s. f. poupée, V. *Piteta*.

Éty. Du lat. *pupa*, petite fille, poupée, et d'*ada*.

PIPAIRE, s. f. (pipâire) fumeur, celui qui a l'habitude de fumer.

— Fig. fourbe, pipeur.

Éty. De *pipa*, et d'*aire*, celui qui fume.

PIPAN, s. f. (pipân) dial. lang. Grosse pipe ou grand tonneau, V. *Pipa*.

PIPAR, v. a. (pipâ) **FUMAR**. *Pipar*, esp. *pipare*, ital. Fumer, aspirer la fumée du tabac, ou d'autres plantes, par la bouche, au moyen d'une pipe; et par extension, de quelque manière que ce soit.

— Fig. Jeûner, n'avoir pas de quoi manger; attendre, parce qu'on *pipa*, fume, pour se désennuyer.

Éty. De *pipa*, et d'*ar*, se servir de la pipe.

PIPAR, v. a. Piper, prendre à la pipée, V. *Chilkar*. Fig. Piper, tromper, flouter.

Éty. Du lat. *pipire*, V. *Pip*. R.

PIPASSA, s. f. (pipasse) grosse et laide pipe.

Ety. De *pipa*, et du dépréciatif augm. *assa*.

PRIERA, s. f. (prière) PREIERA, PREGARIA, PREGAIRIA. *Pre-guiera*, cal. *Pregaria*, esp. port. *Preghiera*, ital. Prière, acte de religion par lequel on s'adresse à Dieu ou aux Saints; demande à titre de grâce. Salut ou prière que l'on fait en commun à l'église.

Éty. Du lat. *prex*, ou *preces*, *precum*, m. sign. et de la term. *iera*, comme si l'on disait supplication réitérée.

Le premier désir que l'homme fut dans l'impossibilité de satisfaire lui montra son impuissance, tandis que la vue de tout ce qu'il admirait et qu'il ne pouvait ni changer, ni même comprendre, lui annonçait un être supérieur, aussi élevé au-dessus de lui que les merveilles qu'il contemplait étaient au-dessus des œuvres de ses mains; de là l'idée d'un être suprême, qui fit nécessairement naître celle de la prière. Aussi la prière est elle commune à tous les êtres raisonnables, ce qui doit la faire regarder comme un résultat de l'intelligence, que les religions n'ont fait que modifier en l'appliquant aux diverses croyances, mais dont le but est toujours le même, celui d'implorer le Tout-Puissant.

Les Romains priaient de bout et la tête voilée, afin de n'être pas distraits, et ils portaient la main à la bouche, *os*, *oris*, d'où le mot adorer, adoration, V. *Adorar*.

Les Grecs priaient debout ou assis, et les plus anciens levaient les mains aux cieux, la paume en haut.

Les Chrétiens conservèrent d'abord cet usage, mais à mesure que la religion de J.-C. s'étendit on pria avec les bras étendus pour imiter la forme de la croix. Vers le douzième siècle on commença à croiser les bras sur la poitrine, simulant également une croix, mais d'une manière moins pénible; enfin la coutume de prier avec les mains jointes s'introduisit dans toute la chrétienté. Elle n'était pas encore

générale en 860, puisqu'on demanda au Pape une opinion à ce sujet. Nicolas occupant alors le St. Siège, répondit que joindre les mains en priant n'est point un ordre exprès de l'Église, mais que c'est une attitude convenable à ceux qui prient, et que c'est comme si l'on disait : *Seigneur n'ordonne point que les mains me soient liées, et qu'on me jette dans les ténèbres; vois, j'ai moi-même lié mes mains, je suis prêt à recevoir tes jugements.*

La coutume de prier pour les morts existe partout où le dogme de l'immortalité de l'âme est connu, c'est-à-dire, chez la plupart des nations.

SABATATS, adj. pl. m. (sabatàs) SABATATZ, ENSABATATZ, vieux langage. Insabatés ou Ensabatés, épithète qu'on donnait déjà aux hérétiques vaudois, au commencement du treizième siècle, comme le prouvent les deux vers suivants du poème sur la croisade contre les Albigeois :

Ancs mais tan gran ajust no vis pos que fus nat,
Co fan sobrels eretges e sobrels SABATATZ. Vers 168, 9.

C'est-à-dire : Jamais si grand rassemblement (armée), ne vis depuis que je suis né, comme (celui) qu'on fait contre les hérétiques et contre les ensabatés.

Éty. Ce nom leur fut donné, dit Bossuet, Hist. des variat. liv. XI, §. 71, à cause de certains souliers d'une forme particulière, qu'ils coupaient par-dessus, pour faire paraître les pieds nus, à l'exemple des apôtres, et comme une marque de leur pauvreté apostolique.

Ce mot est en effet composé de *sabata*, et de la désinence *ats*, pourvus de souliers, sous entendu remarquables, singuliers, comme si l'on disait *mau ensabatats*; mais il ne vient point de savate, ainsi que l'a avancé Bergier, dans son dictionnaire théologique, au mot Vaudois, parce que *sabata*, soulier, n'était pas encore pris dans un sens dépréciatif à cette époque. Le nom de *sabatier* ne s'est transformé en savetier, qu'après l'introduction du Cordouan, ou cuir de Cordoue, qui fit d'abord appeler *cordouaniers*, ceux qui l'employaient, et ensuite cordonniers. Ce ne fut qu'alors que le nom de savetier fut appliqué aux *sabatiers* de bas étage, à ceux qui n'avaient pas les moyens de se procurer du *Cordouan*.

TRON, s. m. (tròn) TOUNEDRE, TOUNOUDRE, TROUNEIRE, TOU-

NER, TROU, TRAN, TOUNERRO, FOULZE. *Tuono*, ital. *trueno*, esp. *trouao*, port. Tonnerre, bruit éclatant et terrible qui se fait dans les nues, accompagné d'éclairs et souvent de la foudre, produit par la décharge électrique d'un nuage : cette décharge même.

Éty. Du lat. *tonitru*, m. sign. ou peut-être du grec () bronté, par la suppression de l'*é* et du *b*, et la transposition du *t*.

Fai de trons, trona. Il tonne. *Il fait des tonnerres n'est pas français.*

Ce que l'on appelle foudre est l'écoulement subit, à travers l'air, sous la forme d'un grand trait lumineux, de la matière électrique, dont était chargé un nuage orageux.

Quolque la détonation de la foudre soit effrayante, tout danger est passé quand on l'a entendue, il n'en existe même plus pour la personne qui a vu l'éclair.

On juge aisément de la distance qu'il y a entre le lieu d'où part le tonnerre, et celui où l'on se trouve, en calculant le temps qui s'écoule entre l'éclair et la détonation, V. *Son*.

Les lieux élevés, les arbres, les tours et surtout les sons bruyants attirent la foudre : de là le danger que l'on court quand on se place sur des sommités, sous des arbres, ou qu'on sonne les cloches pendant un temps orageux.

TRON ou TOUNERRO, est un juron que les provençaux prononcent souvent en y joignant même le nom de Dieu. La foudre étant tombée trois fois sur le clocher d'Aubagne, B.-du-Rhône, un poète provençal composa une ode au sujet de cette espèce d'imprécation, dont voici une strophe.

Que jamai plus dins Aubagno,
Ni leis grans, ni leis pichoun,
Ou de san fret ou per lagno,
Dooou tron prounouçoun lou noum.
Trablem tous de sa vengudo,
Aguem pouu d'estre abima,
Si perdem pas l'habitudo,
Qu'aviam pres de lou nouma.

Je pense, Messieurs, que je ne saurais mieux faire, en terminant ici l'aperçu que je m'étais proposé de vous donner sur mon ouvrage, que de le comparer à ceux qui l'ont précédé dans la même carrière, cela vous mettra mieux à même encore d'apprécier le point de vue sous lequel

chacun a envisagé son travail : je prendrai pour exemple le mot Araignée, et je rapporterai, par ordre chronologique, ce que chacun en a dit.

DOUJAT.

TARARAIGNO, araignée.

PELLAS.

ARAIGNO, f. araignée. grosso araigno que marcho sur leis herbos, m. *Faucheux*.

ARAIGNO, poisson, f. vive, ou araignée de mer, ou m. dragon.

ACHARD.

ARAGNO, s. f. araignée. insecte qui vit de mouches et d'autres petits animaux, on en compte plusieurs espèces. Du lat. *aranea*, prononcez long. *Aragno*, est encore un lacis ou filet que l'on tend dans les allées, que les provençaux nomment *Theso*, v. ce mot. *Aragno de mar*, araignée de mer ou vive, poisson qui a des aiguillons noirs au bout des ouïes, dont la piqûre est vénimeuse.

BÉRONIE,

N'en parle pas.

SAUVAGES (édit. de 1820).

ARAGNO, la vive, poisson de mer dont les arêtes très-aigues passent pour être vénimeuses : ce venin n'est autre, peut-être, que la finesse de leur pointe, propre à piquer un nerf qui échapperait aux pointes ordinaires, et un nerf piqué cause une plus grande irritation, qu'une piqûre sur toute autre partie.

ARAGNA, v. l. Treillis de fer, de fil de fer : celui-ci imite certaines toiles d'araignée, de là notre *aran*.

IRAGNO, araignée ; et non aragnée : insecte connu. Il a huit yeux sur le dos, et de fortes pincés creuses qui lui servent à saisir sa proie et à la sucer à travers ces mêmes pincés. Telles sont entre autres, l'araignée des Indes, dont le volume égale celui d'une grosse noix, et qui fait la guerre au colibri. L'araignée maçonne de Montpellier, qui fabrique, avec un art admirable, une porte à charnière pour boucher son trou. L'araignée de Calabre, appelée tarentule, à la morsure de laquelle on attribue des effets dont il faut rabattre les trois quarts. Enfin l'araignée de nos champs qui porte avec elle un paquet de soie jaune, dans lequel ses œufs sont renfermés : soie d'une grande beauté.

et que feu M. le président Bon projetait de multiplier, en élevant l'insecte qui la produit. *A de campos d'iragnado*; il est haut enjambé.

IRAGNO, la vive, poisson de mer.

GARCIN.

ARAGNO. araignée, insecte fort connu. — Faucheus ou fauchoux, araignée à longue jambe, qui court sur l'herbe.

ARAGNO, vive, Dragon de mer, (poisson).

AVRIL.

ARAGNO, s. f. Araignée. Insecte qui a plusieurs pieds.

ARAGNO, s. f. Vive, Poisson de mer appelé aussi dragon.

HONNORAT.

ARAGNA, s. f. (aragne) IRAGNA, RAIGNA, TARDAGNA, TARARAGNA, TERIRAGNA, TARARAIGNA, ARAGNADA, IRAGNADA. *Aragna*, ital. *Arany*, cat. *Arana*, esp. *arana*, port. Araignée, nom d'un genre d'insectes de l'ordre des aptères (sans ailes), et de la famille des aranéides ou acères (sans antennes), dont on connaît un très-grand nombre d'espèces.

Éty. Du lat. *aranea*, dérivé du grec () *arachné*, m. sign. ou selon Nodder, de () *ara*, perte dommage, action de nuire, et de () *nêô*, filer.

Les araignées ne sont point, comme on se l'imagine, un poison pour l'homme : l'astronome Lalande suçait volontiers la liqueur contenue dans leur adomen, sans qu'il en eut jamais éprouvé le moindre accident, et les singes en sont très-friands. Il n'en est pas de même de la morsure de quelques espèces : leur venin introduit dans le sang peut donner lieu à une douleur plus ou moins vive, mais jamais dangereuse dans nos climats, V. *Tarantula*.

Les pores par lesquels les araignées font sortir la liqueur soyeuse dont elles composent leur toile portent le nom de *filières* : on en compte plusieurs à chacun des quatre mamelons qu'on observe à l'extrémité de leur abdomen, de sorte que chacun de leurs fils est composé d'autant de branches qu'il y a de pores, quoique ces fils soient encore d'une ténuité extraordinaire, V. *Teranina*, et *Aragn*, Rad.

ARAGNA, s. f. BRANDA L'ALA. Gobe-mouche, Araigne ou Araignée; *Muscicapa grisola*, Lin. oiseau de l'ordre des passereaux et de la fam. des crénirostrés.

Éty. Le nom d'aragna a été donné à cet oiseau, tant parce qu'il mange beaucoup d'araignées, que parce qu'il fait entrer leurs toiles dans la construction de son nid.

ARAGNA, s. f. ARANGIA, VIVA, ARAGNA-DE-MAR. *Araneo*, esp. *Pesce ragna*, ital. *Aranha*, port. La Vive ou Dragon de mer, *Trachinus draco*, Lin., poisson de l'ordre des holobranches et de la fam. des jugulaires ou auchénoptères (à nageoires au cou), dont la longueur est de deux décimètres et demi, mais dont le poids ne dépasse jamais une livre.

Éty. Ce poisson a été appelé araignée, ainsi que le suivant, parce qu'on a cru trouver quelque analogie entre le danger qui résultait de leurs piqures, et celle de l'araignée insecte. Ces dangers sont exagérés dans l'un comme dans l'autre animal.

La chair de ce poisson est blanche, ferme, feuilletée, sèche, d'une saveur excellente et de facile digestion.

On donne aussi le nom d'*Aragna*, à Nice, selon M. Risso, au Trachine araignée, *Trachinus lineatus*, Bloch. Poisson du même genre que le précédent, qu'il surpasse de beaucoup en grosseur.

ARAGNA, s. f. nom qu'on donne dans le département des Bouches-du-Rhône, selon M. Negrel, à l'ophrys araignée, *Ophrys arachnites*, Lin. plante de la fam. des orchidées, qu'on trouve dans les prés et dans les bois ombragés.

Éty. Sa fleur épanouie ressemble au corps d'une araignée, d'où le nom qu'elle porte.

ARAGNA, s. f. *Aragna*, ital. *Aranhol*, port. Araigne ou araignée, filet délié, teint en brun, dont on se sert pour prendre plusieurs sortes d'oiseaux, et particulièrement les merles, on lui donne aussi le nom de *Thesa*, v. c. m.

Éty. De sa ressemblance avec une toile d'araignée.

ARAGNA, s. f. ce mot est synonyme de *clédat* en Languedoc, parce que les treillis en fil de fer, imitent, en quelque sorte, la toile des araignées, V. *Clédat*.

ARAGNA CAMBURADA, s. f. (aragne cambarude) GROMANDA. Nom qu'on donne dans la basse Provence aux araignées faucheurs, *phalangium*, Lin., genre d'insectes de la famille des aranéides et de l'ordre des aptères, qui ressemblent beaucoup aux araignées ordinaires, mais dont les jambes sont extrêmement longues, d'où l'épithète de *cambarudas*.

C'est improprement que le dictionnaire de l'académie, et tous ceux qui l'ont copié appellent ces insectes *faucheux*. Cette dénomination leur ayant été donnée à cause de la ressemblance qu'on a cru trouver entre leur manière de marcher et celle des personnes qui fauchent, c'est *faucheur* et non *faucheux*, qu'il faut les nommer.

Ces araignées ne filent pas et elles habitent ordinairement sous l'écorce des arbres.

ARAGNA-DE-MAR, s. f. Nom commun à plusieurs espèces de crustacés de l'ordre des homobranches et de la subdivision des brachyures, qui forment les genres *Stenorynchus* et *Inachus*, Latr.

Éty. On les nomme *aragna*, à cause de leurs longues jambes.

ARAGNA-DE-MAR, Un des noms de la Vive ou Dragon de mer ,
V. *Aragna*.

OBSERVATION. La classification adoptée dans cet ouvrage est celle de la Zoologie analytique de M. De mèril, pour les animaux, et celle de la Flore française, de M. Decandolle, pour les plantes.

P. S. Quoique ce mémoire soit particulièrement fait pour consulter les Académies établies dans les pays où l'on parle encore la langue d'*Oc*, l'auteur n'en recevra pas moins avec toute la reconnaissance possible, les observations et les notes que chacun voudra lui adresser. Il prie donc toutes les personnes qui prennent quelque intérêt au perfectionnement de la langue provençale, de vouloir bien lui adresser directement par la poste leurs observations, et des recueils des mots qu'elles croiraient être particuliers aux pays qu'elles habitent, en y joignant leur opinion sur les étymologies de ces mêmes mots, qui, se rapportant le plus souvent à des usages locaux ou à des traditions locales, ne sauraient être devinées par un étranger. Il prie d'une manière plus particulière encore, MM. les Naturalistes de lui donner les noms vulgaires que portent dans leurs pays respectifs, les animaux, les végétaux et les minéraux qui s'y trouvent; et comme il ne veut point se parer des plumes du paon, toutes les notes adoptées qu'il recevra seront inscrites sous le nom de leurs auteurs, quand ils n'auront pas demandé l'anonyme.

ERRATA.

PAGE.	LIGNE.	TEXTE FAUTIF.	TEXTE CORRIGÉ.
10	31	<i>opocope,</i>	apocope.
12	7	<i>des mots, des autres,</i>	des mots des autres.
id.	15	<i>...raité de la,</i>	traité de la.
id.	33	<i>auraient changé,</i>	auraient ils changé.
16	24	<i>vrai,</i>	vraie.
19	1	<i>introduit,</i>	introduits.
id.	35	<i>dérive,</i>	dérivé.
20	2	<i>se....,</i>	servi.
id.	23	<i>un son,</i>	un sens.
id.	25	<i>langues même,</i>	langues mêmes.
22	1	<i>dicti..,</i>	diction-.
id.	8	<i>le,</i>	la.
24	37	<i>et; j'ai,</i>	et j'ai.
28	9	<i>a été... reconnu,</i>	ont été... reconnus.
35	10	<i>vérable,</i>	véritable.
30	3	<i>...andis,</i>	tandis.
44	2	<i>d'adjectif,</i>	l'adjectif.
id.	24	<i>seraient,</i>	serait.
51	21	<i>voudrai..,</i>	voudrait.
52	24	<i>un,</i>	uns.
59	22	<i>l'ong-temps,</i>	long-temps.
61	5	<i>miellée,</i>	miellé.
64	13	<i>ou capette,</i>	ou CARPETTE.
65	8	<i>mala s (1),</i>	malauts.
71	1	<i>niaient (1),</i>	nier.
id.	1	<i>tu au (1),</i>	tuyau.

ABRÉVIATIONS PARTICULIÈRES.

v. c. m.	voyez ce mot.
Éty.	Étymologie.
Lin.	Linnée.
V.	Voyez.
m. s.	même signification.
fam.	famille.
Expr. prov.	Expression proverbiale.
d. l.	dialecte languedocien.
d. m.	dialecte montagnard.
R.	Radical.

(1) Cette faute n'existe que dans quelques exemplaires.

Esso
g/pe





